MAI / MAE 1992 N° 341 / 14 F

LE PEUPLE BRETON

ISNN 0245-9507



GUERLÉDAN

Y'A L'FEU AU LAC !

LES BRETONS SONT-ILS RÉGIONALISTES ?

POBL VREIZH

Daniel Thénadey : les paroles et les actes

Le PS organisait le 13 mars une réunion électorale consacrée à l'image de la culture en Bretagne. Il y avait des intervenants culturels : B. Frelaut, L. Gourong, M. Dupuy et D. Thénadey. Les politiques étaient M. Victoria, député, J.Y. Laurent, maire de Quéven, M. Meyer, conseiller régional, Thomin, C.G. du Finistère, tous du PS. Le public de 120 personnes se composait pour partie de militants PS, pour partie aussi de militants culturels bretons. Daniel Thénadey, directeur de centre culturel, fit une déclaration remarquée dont nous publions le texte ci-dessous. Cela donna lieu à un débat très vif où l'immobilisme, voire l'hostilité de beaucoup à l'égard de la langue bretonne, transparut nettement.

Questions au PS

– Pourquoi ce débat aujourd'hui alors qu'en 10 ans de pouvoir vous n'avez jamais demandé l'avis des acteurs culturels et des artistes de Bretagne. Pourquoi cette absence de débat, de dialogue, de rencontre ?

– Pourquoi en 10 ans n'avez-vous jamais mis à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale une proposition de loi relative aux langues et cultures régionales. On en est à la 47e depuis la guerre : le mépris continue !

– Pourquoi la politique de l'Etat français est-elle différente selon les régions : En Corse, 14 postes de Capès en 92, 4 en Bretagne ; Pays basque, le budget de l'institut culturel est pris en charge à 50 % par l'Etat. En Bretagne, seulement à 3 %. Serait-ce une prime aux régions ayant recours à la violence ?

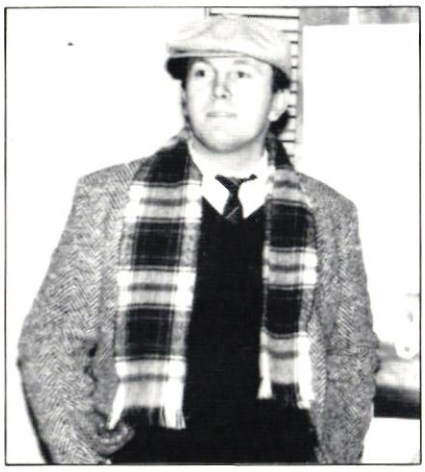
Conventions internationales : Pourquoi l'Etat français émet-il toujours des restrictions sur les chapitres ayant trait aux "langues et cultures minorisées" sous prétexte, dit-il, qu'il n'y a ni minorité ni culture minoritaire dans l'hexagone ? Drôle de discours pour une France qui se veut championne des Droits de l'homme !

Deux exemples : En mai 90 la France a adopté la Convention internationale des droits de l'enfant sauf l'article 30 qui dit "Les enfants ont le droit d'avoir une éducation dans leur propre langue" et il y a encore 15 jours le représentant de la France a voté contre la charte européenne des langues régionales en voulant que ce soit simplement une recommandation et non une convention. La France, seule contre avec la Turquie !

– Pourquoi vous n'avez pas mis en place le comité régional consultatif de l'audiovisuel promis il y a plus de 10 ans ? Qui est officiellement chargé au rectorat de l'enseignement de la langue et de la culture bretonnes ? Quels sont ses pouvoirs ? Pourquoi la France est-elle la lanterne rouge de l'Europe en matière d'aménagement du territoire ? Pourquoi la France avec la Grèce sont-ils les pays les plus centralisés d'Europe ? Pourquoi Jean-Yves Cozan, qui est de droite, fait-il mieux que vous pour la culture bretonne ?

– Pourquoi en 10 ans vous n'avez mis en place une véritable télévision régionale ? FR3 actuellement ne remplit pas ce rôle, qu'on en juge : 6 heures seulement en français, par semaine ; 1 heure seulement en breton par semaine, c'est complètement ridicule !

– Pourquoi faites-vous le silence complet sur l'idée, partagée par de plus en plus de gens que la Bretagne doit se doter (c'est légitime) d'une authentique télévision au service de tous ses habitants, de ses cultures et de son économie ! A quand une réponse claire e un soutien entier du PS. Pourquoi, si on additionne les budgets des régions en France cela représente 2 % du budget de l'Etat ? Alors qu'en Allemagne cela représente 50 % et en Espagne 35 %.



Pourquoi la Galice, à population sensiblement égale à la Bretagne, a-t-elle un budget 10 fois supérieur à celui de la Bretagne ? Pourquoi Paris et la région parisienne bouffent-ils 55 % du budget culturel de l'Etat ? Pourquoi le budget de la Région est-il aussi ridicule ? 2,1 milliards, soit l'équivalent à peu près du budget de la ville de Rennes ? ou du département des Côtes-D'Armor ?

– Pourquoi la France ne se met-elle pas en conformité avec ce qui existe en Espagne, Allemagne, Italie... Là-bas : en Espagne, la Catalogne, le Pays basque et la Galice sont des communautés autonomes gérant leurs propres affaires. Alors qui est arriéré ? L'Etat-PS ou la Catalogne qui va accueillir les prochains Jeux Olympiques ?

– Pourquoi n'y a-t-il pas dans les écoles de Bretagne d'enseignement de la civilisation bretonne et celtique ?

– Qu'est-ce que ce comité national des programmes qui gère la totalité du temps scolaire des élèves de France et des Dom-Tom ? En Espagne, pour ne citer qu'un seul pays européen, les régions gèrent entre 35 et 45 % du temps scolaire des élèves de la région ! A quand la même chose par la Bretagne !

– Pourquoi ne vous posez-vous pas la question suivante ? Qu'est-ce qu'un touriste peut trouver d'intéressant, d'enrichissant, d'original dans un pays sans âme, dans un pays au littoral bétonné. Où est le dépaysement du touriste dans un pays sans identité ?

– Pourquoi nous met-on tous dans le même moule ? Vous dites que vous avez libéré la télévision et la radio. En fait c'est tout le contraire : vous nous avez enchaînés davantage. La télévison : c'est la dictature de l'Audimat ; le voyeurisme ; le nivellement par le bas: la dictature des téléfilms américains et des dessins animés japonais ; l'interdiction de passage TV à des milliers d'artistes qui ne sont pas dans le look actuel et qui risquent donc de faire baisser l'Audimat.

– Les radios : c'est la dictature d'une musique standardisée, homogénéisée, pasteurisée, industrialisée, aseptisée, la plupart du temps anglo-saxonne et de mauvaise qualité, balancée depuis Paris sur toute la France. 36 % de musique francophone sur Europe 2 ; 5 à 15 % chez Fun Radio et Skyrock, 20 % chez NRJ. Encore plus grave pour la création, la plupart des stations FM ne passent pas plus de 40 titres en rotation par jour et bien sûr des tubes.

– Pourquoi, exemple de centralisme, c'est le ministère de la Culture qui sélectionne et choisit le directeur du Centre d'action culturelle de Saint-Brieuc ?

– Pourquoi ne réagissez-vous pas au nivellement mondial de la consommation culturelle voulu par les Américains et les Japonais ? La preuve de votre renoncement : l'Euro-Disneyland. Disney, Picsou, les Mac Donalds et les Tortues Ninja font-ils partie du patrimoine culturel des différents peuples d'Europe ? Non, c'est une culture imposée . Et méfiez-vous, une domination culturelle, qui modèle les esprits, précède toujours une domination économique ! Eux agissent, à nous de réagir en créant à partir du fonds immense de nos légendes et mythes. De notre imaginaire.

– Quelles sont les différences culturelles entre un petit enfant quimpérois, un petit enfant parisien et un petit Bordelais, ou encore entre un petit Breton, un petit Basque, un petit Corse ? Ne cherchez pas, il n'y en a pas et de moins en moins. Vous avez tout détruit, tout laminé. Ils regardent tous les mêmes dessins animés, à la même heure, subissent tous le même enseignement et vont tous avec leurs mamans dans les mêmes supermarchés.

Ma conception de la culture

1) Il faut une souveraineté de la Bretagne, condition première à un épanouissement total de la vie culturelle. – 2) Une Bretagne ouverte au monde mais forte de ses différences. – 3) Une Bretagne qui apporte et qui reçoit. – 4) Une Bretagne plurielle dans une France plurielle et une Europe plurielle. – 5) Imaginez un seul instant dans le printemps qui arrive, une seule fleur dans la nature ! La culture c'est la même chose, c'est la variété ! – 6) Développer la culture, c'est lutter contre l'intolérance et le racisme. – 7) Je rêve d'une Bretagne qui crée, qui invente, qui surprenne le monde, tout le contraire d'une Bretagne folklorisée. – 8) Une phrase que j'aime beaucoup : "L'ennui naquit un jour de l'uniformité". – 9) Un pays sans culture, sans personnalité n'existe plus, même sur le plan économique, il est rayé de la carte.

Souscription

Aux amis du "Peuple Breton"

Merci à tous ceux qui se sont réabonnés sans rappel. Ceux dont la bande-adresse porte le n° 341 peuvent-ils se réabonner dès maintenant ? Leur abonnement est arrivé à échéance. Ceux dont le numéro est plus petit (exemple 338) peuvent-ils le faire aussi vite ? Leur abonnement est terminé depuis longtemps.

Merci à ceux qui ont ajouté un "plus" à leur abonnement. En lisant le présent numéro, nous pensons que beaucoup penserons à l'importance de l'information libre et fouillée donnée par le "PB". Les partis bretons qui ont participé aux élections régionales sans accès aux médias ont de lourdes factures à payer, en bonne partie du fait que la télé régionale leur a été totalement fermée. C'est dire l'importance, pour le "PB" d'équilibrer ses comptes pour ne pas hypothéquer l'action politique de l'UDB. Cela se fait : par l'accroissement du nombre d'abonnés et de dépôts ; par les dons que vous nous faites.

Ce journal, qui travaille pour vous, est à vous. Vous pouvez écrire, participer. Il appartient à nous tous d'agir pour qu'il soit plus lu, plus connu. Tout geste de votre part sera bienvenu. (Les dons peuvent aussi être anonymes, si vous nous le dites).

Des "PB" nous reviennent avec la mention "adresse incomplète". En cas de non-réception du journal, écrivez-nous rapidement. Merci.

Dons de mars et avril 92

L. Timm (50), D. Le Guen, Grâces (20) ; D. Le Muzic, Plouguiel (10) ; P. Cousin, Plogonnec (60) ; A.H., Irlande (100) ; B. Bournigant (20) ; Anonyme, Le Pouliguen (50) ; Y. Coatanoan, Coulaines (60) ; J. Guilloy, Lanester (20) ; P. Le Cotillec (60) ; M. Nédélec (60) ; T. Autret, Kemper (10) ; R. Capitaine, Plabennec (10) ; D. Mainguy (20) ; P.F. (80) ; Gw. Cozigou (60) ; J.C. Sarzeau (10) ; D.A. (10) ; Y. Verney, Plougoumelin (20) ; H. Thomas (110) ; D. Lalande, Trignac (20) ; Y. Le Lann, St-Michel (160) ; C. Le Roc'h, Riantec (60) ; I. Bonneau, Rennes (60) ; P. Lanoë, Chanteloup (110) ; F. Ragueneau, Cergy (20) ; E.T., St-Brieuc (10) ; G. Le Strat, Nanterre (40) ; D. Blevec, Kemper (60) ; F. Le Jean, Nantes (20) ; A. (50) ; F. Le Scour, Bégard (60) ; M. Duros (30) ; Vern/Seiche, Y.B. (20) ; M. Le Trocquer (60) ; B. Jacolot, Plouzané (20) ; S. Urrutia, Fontenay (20) ; Loïc Josse, St-Malo (60) ; R. Mickaël (100) ; Y.B. Kemener (60) ; M. François, Nantes (110) ; J.J.M. (50) ; Y. Jardin, Douarnenez (60) ; F. Ménard, Nantes (20) ; J.Y. Le Goas, Treillières (35) ; P.Y. Floc'h, Treillères (30)

D. Boloch, Locarn (40) ; G. Tilly, Plérin (20) ; D. Kervella (110) ; D. Jégou, Lannion (60) ; J.P. Le Cam, Chavagne (60) ; Y. Drean, Brec'h (20) ; F. Dorval, Loctudy (160) ; J.L. Le Cleac'h, Le Guilvinec (60) ; R. Le Priellec, Lorient (20) ; Mme Le Doussel, Ste-Luce (60) ; J.F. Gillet, Sotteville (60) ; D. Jacopin (20) ; J. Belz, Pontivy (20) ; H. Le Borgne, Seglien (20) ; F. Papaix (80) ; J.M. Sort, Quessoy (20) ; A. Kervern, Brest (20) ; B. Le Gall, Carnoët (60) ; R. Quinquis, Plougastel (20) ; B.L., Lamballe (10) ; J.Y. Charreteur, Pont-Scorff (40) ; R.L.V., Trélévern (20) ; K. Ollivier, An Arvor (60) ; F. Kerouredan, Locunolé (60) ; R. Lesquelen, Larmor-Baden (20) ; P. an D. (10) ; H.G. Molsheim (20) ; L. Orhand, Lokrist (60) ; P. de Sagazan (30) ; H. Canevet, Pont-l'Abbé (20) ; J. Loric, Vannes (60) ; H. Caprani (10) ; R. Allain (100) ; Y. Nicolas, Vigneux (20) ; Th. Giraudeau, Concarneau (60) ; J. Corbel (20) ; J. Cevaer (60) ; G. Barre, Larmor-Plage (60) ; G. Le Bouler, Plescop (60) ; A. Cedelle, Bruz (60) ; L. Guillouzer (20) ; G. Mahé, Vannes (20) ; Pierre Laurent, Brest (260) ; Y. Le Cœur (60) ; R. Pinsard, Caulnes (30) ; B. Cadoret, Montgeron (60). Total : 4.415 F. Total 92 : 10.471 F.

Solidarité-Kurdistan

L'Union Démocratique Bretonne exprime sa solidarité avec les Kurdes de Turquie, victimes d'une brutale répression militaire, comme avec ceux d'Irak, soumis à un impitoyable blocus.

Elle demande l'arrêt par la France de toute vente d'armes à la Turquie, ainsi que de toute coopération militaire, tant que les droits culturels, politiques et nationaux des Kurdes ne seront pas reconnus et respectés.

Elle rappelle l'urgente nécessité d'une conférence internationale sur les problèmes du Moyen-Orient, dont le problème kurde est, avec le problème palestinien, un des plus cruciaux.

En guise de sommaire

EN TOUTE LIBERTÉ : Une adresse de Daniel Thénadey, directeur de centre culturel aux gens au pouvoir (p. 2).

POLITIQUE : Un premier bilan des élections (p. 4) et une étude détaillée de Michel Nicolas sur l'évolution des forces politiques depuis 1988 (p. 6-7).

ENVIRONNEMENT : Un enjeu de taille : la déviation de Caurel, près de Mûr-de-Bretagne. Un tracé coûteux et destructeur et en passe d'être adopté. Laisserons nous faire (p. 8-9).

SOCIÉTÉ : Que pensent les Bretons de la Bretagne ? Sont-ils régionalistes. Cette étude, qui vient en contrepoint de l'étude politique, permet de répondre (p. 10-11).

POBL-VREIZH : Feuilleton, idées, débat et infos (p. 12-14).

PEUPLES DU MONDE : Les élections dans l'Hexagone, en Europe, dans les DOM (p. 16-19)... Des informations difficiles à trouver dans la "grande presse".

CULTURE : Pas d'article long mais des informations très diverses. Après le courrier (p. 26), les dessins d'André Morvan.

Je m'abonne au "PEUPLE BRETON"

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑
– tarif minimum : 140 F
– tarif normal : 160 F
– tarif de soutien : à partir de 170 F (1)
– étranger : 170 F et plus (1)
– étranger par avion : 180 F et plus (1)

à partir de N° ..... inclus

● **Ci-joint le règlement par :**
– chèque postal (1)
– chèque bancaire (1)
– mandat-lettre (1)
à l'ordre du "Peuple Breton-Pobl Vreizh"

"POBL VREIZH"

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Parlons finances (voir p. 3 et 28)

L'une des dizaines d'interventions particulières en direction de FR3 avant les élections.

2e lettre ouverte au directeur de Fr3 Bretagne

Je vous ai récemment envoyé une lettre (cf *Le Trégor* du 14 mars) qui vous demandait l'organisation, par Fr3 Bretagne, d'un débat contradictoire sur les élections régionales. Par votre secrétariat, vous m'avez fait répondre que vous mainteniez votre position : pas de débat ! Vous justifiez votre réponse par le nombre de listes en présence dans les quatre départements : ceci ne me paraît pas très crédible car, comme je le dis dans la lettre précédente, le nombre de forces politiques constituées soutenant ces listes est de l'ordre de 7 à 8.

Votre position me déçoit et décevra sans doute beaucoup de vrais démocrates dans notre région. Je suis déçu à la fois en tant que citoyen et en tant que payeur de "redevance télé". Je suis d'autant plus déçu qu'aujourd'hui, suite notamment au travail de fond réalisé depuis longtemps par ceux qu'on appelle "les Régionalistes", pratiquement toutes les forces politiques semblent être d'accord pour que l'échelon régional du pouvoir politique soit renforcé, dans notre France centralisatrice et dans le cadre de l'Europe.

J'ose espérer qu'aux prochaines élections régionales, la prestation de Fr3 Bretagne sera davantage à la hauteur de l'enjeu et des souhaits de la population même s'il faut reconnaître que votre rédaction a fait un certain effort dans la présentation des listes. Je reste, bien entendu, prêt à recevoir de votre part des explications complémentaires, car la raison de votre refus, pour cette fois, a plutôt un visage de prétexte.

C. Madec, Trestel

Bretagne 1992 : état des lieux

Le débat régional escamoté

Nous revenons encore une fois sur les récentes élections régionales. Devant les caméras de FR3, Herri Gourmelen devait déclarer, au soir des élections : *"Ce n'est pas un bon score. Il faut le dire honnêtement. Mais il faut aussi savoir pourquoi. Je crois que, concernant le problème de l'emploi en particulier, il n'y a pas eu de débat régional. Nous avons vainement essayé d'ouvrir le débat, en posant la question : quels sont les moyens nécessaires à la région pour que le problème de l'emploi puisse être sérieusement traité. Ce débat n'a pas eu lieu et je crois que c'est la raison majeure de notre contre-performance (...). Une autre question est la suivante : la Bretagne est-elle bien armée pour affronter l'Europe de 1993 ? Là encore, il n'y a pas eu de réponse".*

De fait, il y a eu monopolisation du débat sur les prochaines législatives et présidentielles, et un rôle essentiel des médias hexagonaux sur des thèmes hexagonaux, où nous n'avons pas eu la parole. Les listes "Peuple breton, peuple d'Europe", annoncées six mois avant le vote sont restées peu citées, donc peu connues. Quand les médias ont cité 200 fois Lalonde, Génération Écologie, Les Verts, Le Pen, ils n'ont généralement pas cité une seule fois PBPE.

Notoriété, élus, alliances

Ceci explique en partie que les candidats UDB aux cantonales aient réalisé, en moyenne, des scores deux à trois fois supérieurs aux listes d'union dans les mêmes cantons. C'est que l'effet de notoriété joue, notamment en faveur d'élus municipaux appréciés pour leur travail local. Or, pour avoir des élus, il a fallu, le plus souvent, passer par des alliances avec d'autres formations, non spécifiquement bretonnes (Verts, Gauche...). C'est une question qui va se poser aux formations membres de "Peuple breton, peuple d'Europe".

Néanmoins, ce résultat du 22 mars marque l'échec de la stratégie élaborée au congrès UDB de Plestin-les-Grèves (novembre 1990), qui prévoyait deux démarches liées ; 1) constituer un pôle breton, avec les autres mouvements politiques bretons ; 2) négocier une alliance entre le pôle breton et les Verts, vu les convergences observées sur un nombre imposant de thèmes. On imagine la dynamique militante et électorale qui aurait résulté d'une telle alliance. Le refus des Verts nous a conduits à l'échec et a sérieusement minoré leur pression. Chacun doit en tirer les leçons et préparer l'avenir.

Et notre bilan ?

Certains ne manqueront pas de nous dire : 28 ans après la fondation de l'UDB, quel est votre bilan ? Pendant un certain temps, notre action a été plutôt symbolique : une poignée de militants, étudiants pour la plupart. Puis il y a eu l'entrée en force dans les conseils municipaux (1977) et des actions sur le terrain : presqu'île de Rhuys, Plogoff, Marée noire, etc.

Il y a 20 ans, on voulait l'Europe et l'existence juridique des régions, des exécutifs régionaux, ceci contre l'avis de tous les partis en place. Aujourd'hui, nous avons les régions (même amputées), avec des conseils élus au suffrage universel, un exécutif régional distinct du préfet. La Bretagne est représentée – même mal – à Bruxelles. Le sursaut en faveur de l'enseignement du breton et de sa présence dans la vie publique est là, même très insuffisant. Nous pensons avoir contribué à ces changements fondamentaux que nous avons été les premiers à concevoir, à revendiquer.

Les élections passées, les vrais problèmes demeurent : il nous manque une vraie "région", la Bretagne réunifiée, de vraies compétences comparables à ce qu'elles sont ailleurs (Bade Wurtemberg, Catalogne...), de vrais moyens financiers. Et le centralisme demeure très fort : un responsable du PS, bon connaisseur de "l'Assemblée nationale", nous confiait qu'il n'imaginait pas le Parlement voter la loi Dollo, les Jacobins étant majoritaires dans chaque parti hexagonal. Il nous faut obtenir la nécessaire extension des pouvoirs de la région, dans les domaines de l'économie, de l'éducation, de l'équipement, de la culture, etc (1).

Pour cela, il nous faut des forces, des adhérents en plus, des moyens financiers accrus. A moindre d'être résigné à une Bretagne, poumon vert de l'Europe riche, où les emplois seront encore plus rares. A ceux qui refusent cette évolution, nous lançons l'appel suivant : rejoignez-nous, aidez-nous suivant vos moyens (2), écrivez-nous, participez au renouveau de la Bretagne.

UDB



(1) Notre programme concernant les pouvoirs de la région figure dans la brochure "Le procès du centralisme" (voir p. 28). Nous vous invitons à vous le procurer. C'est un instrument nécessaire pour s'informer, pour convaincre.

(2) Nous devons d'abord payer les dettes des élections – et c'est lourd – pour pouvoir engager efficacement de nouveaux combats.

Que faire maintenant ?

Au sein de l'UDB, dans les fédérations, jusqu'au congrès de novembre prochain a lieu un grand débat sur les orientations à prendre pour être plus efficaces et pour donner à nos idées la place qu'elles méritent dans la société bretonne.

le peuple breton

Mensuel – Édité par les Presses Populaires de Bretagne (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron ;
Secrétaire : M. François ;
Trésorier : J. Guégan.

Composition et impression :
IMPRAM - 22300 Lannion.

RÉDACTION

Administration, abonnements :
BP 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication :
J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132.

Dépôt légal : 2e trimestre 1992.

POBL VREIZH

Humeur

Le président Bourges est un autonomiste... européen

Le 4 février dernier quelque 160 régions officielles d'Europe réunies à Mannheim (Allemagne) ont adopté à l'unanimité une déclaration finale à l'occasion des 4èmes Assises générales des Régions d'Europe. Ces assises avaient été convoquées par l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE), organisation à laquelle l'ensemble des régions françaises appartiennent, à l'exception de l'Auvergne.

Or cette déclaration finale ressemble à ce qu'il est convenu d'appeler en France un "brûlot autonomiste". Qu'on en juge. Les régions :

"estiment que la conservation de la diversité de l'héritage culturel ainsi que la préservation et la promotion de l'identité culturelle des différentes régions constituent une tâche spécifique de celles-ci, et que, à ce titre, la responsabilité en matière de politique culturelle relève de leur compétence (**souveraineté culturelle** des régions) ; à cet égard, toutes les activités culturelles entreprises au niveau de l'État central ou communautaire devraient rester subsidiaires" ;

"soulignent la nécessité que, dans le cadre de leur souveraineté culturelle, les régions reconnaissent leur obligation d'appuyer et de promouvoir la spécificité culturelle des **minorités** et groupes ethniques ; cette obligation inclut notamment la protection et la promotion de la langue des minorités ; elles y voient une condition préalable essentielle à un ordre pacifique et démocratique en Europe".

Certains Bretons seront surpris d'apprendre qu'en votant aux régionales en faveur des listes avalisées par le président Bourges, ils votaient "autonomiste". Mais que ne ferait-on au nom de l'Europe. Toujours est-il qu'il se trouvera des gens en Bretagne pour juger que le chemin est bien long de Rennes à Mannheim....

Pour le porte-parole
Christian GUYONVARC'H

Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

NOM

Prénom

Adresse

Signature :

A adresser à UDB - BP 215 - 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F.

Chiche

Tu l'as dit !

Entendu de la bouche d'Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale, dans l'émission "Direct" de Christine Ockrent sur A2 :

"Un land allemand", c'est tout de même autre chose qu'une région française".

Ça c'est sûr et ce ne sont pas les résultats des dernières régionales qui risquent d'y changer grand-chose.

Maastricht : oui ou non ?

Les accords de Maastricht ont de gros défauts : carence presque totale d'Europe sociale, déséquilibre dans l'accroissement des compétences européennes (les pouvoirs du Parlement européen restent ridicules face à ceux des Commissions), représentation purement symbolique des "régions", par exemple.

Ils mettent néanmoins en mouvement un mécanisme d'affaiblissement des États-Nations et de reconnaissance des régions qui révulse les ultra-Jacobins (Chevènement, PC, Front National)... Et qui conduit le Bureau politique de l'UDB (12/4) à souhaiter leur ratification.

Ils étaient 50.288 ! (ou 35.938)

"Régionalistes ou autonomistes"		22	29	35	56	B4	44 B5
Liste PBPE	6.381 2,23 %	7.758 2 %	6.062 1,73 %	8.052 2,6 %	28.253 2,13 %	7.685 1,6 %	35.938 2 %
Liste CRB	6.491 2,27 %	4.391 1,1 %	3.468 0,99 %	Pas de liste	14.350 1,08 %	Pas de liste	14.350 0,8 %
Total	12.872 4,5 %	12.149 3,1 %	9.530 2,7 %	8.052 2,6 %	42.603 3,2 %	7.685 1,6 %	50.288 2,8 %

Le sang français ?

Nous avons lu avec curiosité la réception à l'académie française de Mme Hélène Carrère d'Encausse, née Zourabichvili, de souche géorgienne. Les plumitifs de service la traitent de "Russe" comme ils traitent d'Anglais les Gallois. Elle est dite "sans une goutte de sang français". Quelle est la caractéristique de ce sang français ? On attend une explication... Attention ! Nous ne nions pas les mérites de cette femme-écrivain et ses révélations sur le monde soviétique mais nous refusons d'être aveugles en Hexagonerie, à ce point.

Conseil Régional B4 - Composition							
FN	RPR-UDF	V	GE	PS	PC	YR	D
7 (+6)	39 (-7)	6 (+6)	6 (+6)	19 (-11)	3(-1)	2(+2)	1

V : Verts – GE : Génération Ecologie – YR : Yves Rocher – D : Divers

Les leçons des Régionales

par Michel Nicolas

Les élections jouent un rôle fondamental dans une démocratie représentative : renouveler la confiance à l'égard des sortants ou les sanctionner.

Pour les Régionales de 1992, les électeurs auront opté pour la défiance. C'est un vote-sanction à l'égard de la majorité présidentielle. Ce phénomène, usuel pour une élection locale, traduit cette fois un avertissement sévère et qui sera lourd de conséquences pour les prochaines législatives. Ce scrutin a aussi pour effet de pénaliser les majorités régionales en place, de droite cette fois.

Parallèlement au désaveu des partis traditionnels titulaires du pouvoir, un vote contestataire se conjure en faveur du Front National et des écologistes.

La "région" Bretagne n'a pas échappé au mouvement général. Certains traits y sont même encore plus marqués (on trouvera en fin d'article les chiffres de la Bretagne historique).

Le bilan du scrutin dans cette région impose une double comparaison. Dans l'espace : la question est de savoir comment elle se situe par rapport à la moyenne hexagonale. Dans le temps : la référence incontournable est celle du scrutin législatif de 1988 (nombre d'exprimés et niveau de participation comparables).

1. La gauche

Dans la décennie 80, la gauche avait comblé en Bretagne l'abîme qui la séparait en 1958 de la moyenne hexagonale. Elle atteignait la barre de 50 % en 1981 et 1988.

Depuis le 22 mars, l'écart a recommencé à se creuser (– 1,6 pts). Surtout, la gauche a perdu en Bretagne 21,6 pts par rapport aux législatives de 1988, soit **43 % de son influence d'il y a quatre ans.** Son recul est plus marqué que celui de la moyenne française.

2. La droite

En termes globaux, l'ensemble formé par l'UDF-RPR, le Front National et les divers droite a progressé d'environ 1 point. C'est le score du Front National qui explique cette légère progression. Le niveau atteint par la droite est identique en Bretagne et en France. Toutefois les rapports internes, ainsi qu'il sera vu, sont différents. Désormais trois départements sur les quatre de la région administrative apparaissent majoritairement à droite, à l'exception des Côtes-d'Armor.

3. Le PCF

Le PCF a mieux résisté en Bretagne que dans l'Hexagone. Mais il est ramené dans la région à 5,7 points, à moins d'un point de ce qui est usuellement considéré comme le seuil de la marginalité.

Les communistes ont chuté de 26.000 voix depuis les dernières législatives. Cela représente une évaporation du quart de leur électorat d'il y a quatre ans. Par rapport à 1978, le PCF a perdu 2 électeurs sur 3. Il est le plus atteint dans ses bastions : – 9.000 voix dans les Côtes-d'Armor, – 10.000 voix dans le Finistère (où il était concurrencé par la liste dissidente du maire de Carhaix).

4. Le PS

Le Ps est le grand perdant du scrutin. En 1988, la Bretagne figurait comme l'une des premières régions socialistes. Le PS y disposait d'une avance de 6,2 points sur la moyenne nationale. L'écart est ramené à 1,5 point.

Total Gauche (sans écolos et régionalistes)	Législatives 1988	Régionales 1992	Ecart
Bretagne	49,6 %	28,0 %	- 21,6
France	49,2 %	29,6 %	- 19,6
Ecart	+ 0,4	- 1,6	

Total Droite (sans écolos et régionalistes)	Législatives 1988	Régionales 1992	Ecart
Bretagne	50,4 %	51,2 %	+ 0,8
France	50,3 %	51,3 %	+1
Ecart	+ 0,1	- 0,1	

La chute est spectaculaire : – 21,1 points. Le plongeon est beaucoup plus grand que la moyenne française (5 points de plus).

En chiffres absolus, le PS a perdu 294.818 voix, c'est-à-dire plus de la moitié de son électorat de 1988. C'est comme si, par rapport aux chiffres des dernières législatives, les socialistes avaient été rayés de la carte dans le Finistère plus le Morbihan.

Le PS est tombé respectivement à 21 % et 22 % dans deux villes tenues par une municipalité socialiste : Saint-Brieuc et Rennes.

Le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine sont les deux départements les plus affectés par ce reflux : – 56 % et – 54,9 % du niveau de 1988.

5. L'UDF-RPR

Titulaire de la majorité sortante du Conseil régional, l'UPF n'a pas échappé au vote-sanction. Elle a cédé 7 points, légèrement plus que la moyenne française. Yvon Bourges n'a pas retrouvé une majorité absolue de conseillers : il s'en faut de trois sièges.

Si l'on excepte le Morbihan (où la liste de Yves Rocher a troublé le jeu), les départements où la baisse s'avère la plus sensible sont ceux d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor. Dans chaque cas, l'UPF a perdu 5,3 points.

6. Le Front National

Le FN progresse en Bretagne : + 3,8 points depuis 1988 et 47.341 suffrages supplémentaires. Il atteint 11 % dans le Morbihan, bien au-dessus de la moyenne régionale (8,8 %). Le FN totalise 13,5 %.des suffrages à Lorient, 11,1 % à Brest et 23,2 % à La Trinité-sur-Mer.

Le parti de J.M. Le Pen est l'un des gagnants des Régionales en Bretagne : il fait siéger désormais 7 conseillers contre 2 précédemment.

En revanche, il est loin en Bretagne du niveau atteint en France : il est en retrait de 5,1 points par rapport à la moyenne.

7. Les écologistes

Grands vainqueurs du scrutin, les écologistes rassemblent 15,4 % des suffrages en Bretagne. Comme dans l'ensemble français, Génération Écologie enregistre un score supérieur à celui des Verts : 8,6 % contre 6,7 %.

Les deux tendances confondues, le niveau le plus élevé est atteint en Ille-et-Vilaine (18,1 %) et dans le Morbihan (14,5

Total PCF (sans écolos et régionalistes)	Législatives 1988	Régionales 1992	Ecart
Bretagne	7,5 %	5,7 %	- 2,8
France	11,3 %	8,0 %	- 3,3
Ecart	- 3,8	- 2,3	

Total FN (sans écolos et régionalistes)	Législatives 1988	Régionales 1992	Ecart
Bretagne	5,0 %	8,8 %	+ 3,8
France	9,8 %	13,9 %	+ 4,1
Ecart	- 4,8	- 5,1	

Total UPB (UDF+RPR) (sans écolos et régionalistes)	Législatives 1988	Régionales 1992	Ecart
Bretagne	45,2 %	38,2 %*	- 7
France	40,5 %	33,0 %	- 6,5
Ecart	+ 4,7	+ 5,2	

* Sans la liste Y. Rocher

Total Ecologistes	Législatives 1988	Régionales 1992	Ecart
Bretagne	0,3 %*	15,4 %	+ 15,1
France	0,3 %*	13,9 %	+ 13,6
Ecart	0	+1,5	

* Nombre très réduit de candidats

Total PS (sans écolos et régionalistes)	Législatives 1988	Régionales 1992	Ecart
Bretagne	40,9 %	19,8 %	- 21,1
France	34,7 %	18,1 %	- 16,4
Ecart	+ 6,2	+ 1,5	

Total Autonomistes et Régionalistes	Régionales 1986	Régionales 1992	Ecart
Bretagne administrative	1,8 %	3,2 %	+ 1,4
Bretagne historique	1,6 %	2,8 %	+ 1,2

%) : ce sont par ailleurs les départements où le PS a régressé le plus. En Ille-et-Vilaine, les écologistes totalisent 163.000 voix (contre 60.000 pour le PS). Ils devancent les socialistes à Rennes (22,1 % contre 21,9 %). Dans cette ville leur score réactive un débat particulier au sein du débat général : celui du référendum sur le métro.

La poussée écologiste s'avère supérieure en Bretagne au niveau atteint en France : + 1,5 point.

Les divisions internes affaiblissent pour le moment le mouvement écologiste. On imagine les conséquences d'une union dans la perspective des municipales et des législatives avec l'actuel scrutin : les écologistes auraient le moyen d'imposer partout des triangulaires. Dans cette hypothèse, beaucoup de municipalités et un nombre significatif de députés se verraient menacés, surtout dans le camp socialiste.

8. Autonomistes et régionalistes : 50.288

Les listes Peuple Breton, Peuple d'Europe et Convention Régionale de Bretagne totalisent 42.603 voix, soit 3,2 % des exprimés de la région administrative (50.000 voix dans la Bretagne des cinq départements).

Par rapport aux précédentes régionales de 1986, elles progressent de 1,4 point, témoignant de ce que la revendication identitaire est toujours d'actualité en Bretagne. Les négociations entre les listes Peuple Breton et les Verts visant à faire cause commune avaient échoué de peu en juin 1991 à cause de la volonté de ces derniers de faire cavalier seul. Les Verts ont des raisons de regretter ce choix : il a contribué à briser une dynamique qui s'était avérée payante pour les municipales de 1989. En outre l'association Peuple Breton-Verts leur aurait permis de figurer en tête devant Génération-Écologie...

Quelles leçons tirer de ce bilan un peu "clinique" des Régionales ?

On ne retiendra que, tant dans l'Hexagone qu'en Bretagne, les électeurs s'en sont pris aux hommes politiques en place et aux appareils partisans. C'est le sens de ce vote protestataire et contestataire. Il traduit l'émergence au plan politique d'un phénomène social attesté depuis plusieurs années. Les Français font de moins en moins confiance aux structures en place pour les représenter et les défendre : que l'on observe la multiplication de "coordination" de toutes sortes qui concurrencent les habituelles "organisations représentatives" ou se substituent à elles.

C'est en effet pour une large part le système représentatif qui semble remis en cause. Non pas que les citoyens se détournent de la démocratie. Bien au contraire ils en redemandent, mais sous une autre forme. Ils remettent en cause un pouvoir mandataire et délégataire généralisé qui les exclut de toute participation. Or la participation est possible à l'échelon régional, départemental et surtout communal. Dans ces collectivités, les exécutifs ont été gratifiés par la réponse de 1982 de prérogatives importantes. Mais, au lieu de favoriser une démocratie locale plus participatrice, cette réforme a souvent eu pour effet de transformer les exécutifs en potentats locaux.

A-t-on remarqué que le FN s'en prend constamment à "l'établissement" (establish- ment) et à la "bande des quatre" "qui confisquerait le pouvoir ?

A-t-on remarqué que la profession de foi de Génération Écologie s'en prend aux "professionnels de la politique" et dénonce les "décisions... confisquées par les spécialistes dans des bureaux lointains, ou par des notables accrochés à leur fief comme des seigneurs du Moyen-Age" ?

Le souhait de participer à la vie régionale est particulièrement vif en Bretagne. C'est ce que révèle une enquête d'opinion réalisée en 1991 par le très sérieux OIP (1). Elle témoigne d'une forte identité en Bretagne et d'une vigoureuse identification à la région. Elle révèle que :

– les Bretons connaissent mieux le nom de leur région que la moyenne des autres "régionaux" ;

– le sentiment d'identité régionale y est le plus fort de toutes les régions (2) : dans le choix entre la France, la commune et la région, 23 % des Bretons affirment appartenir **avant tout** à leur région (au plan hexagonal ce taux n'est que de 11 %) ;

– l'attachement à la France est très faible par rapport aux autres régions : 28 % seulement des Bretons déclarent appartenir à la France **d'abord** (la moyenne hexagonale est de 41 %) ;

– la régionalisation a l'accord des Bretons à 75 %, chiffre supérieur à la moyenne française.

Que cet état de l'opinion ait trouvé une traduction à travers le vote protestataire des écologistes et le vote identitaire des listes bretonnes n'est pas pour étonner. Reste à réclamer l'élargissement des compétences régionales : elles sont pour le moins étriquées, à les comparer aux autres États européens.

Michel NICOLAS

Maître de conférences en Science politique
Université de Haute-Bretagne

(1) Observatoire Interrégional du Politique. Créé en 1985, il fonctionne sous l'égide du CNRS et de la Fondation Nationale de Science Politique.

(2) A signaler que deux régions n'ont pas fait l'objet d'une étude de l'OIP : l'Auvergne et la Corse.

Y'a le feu au lac !

A Caurel, au bord du lac de Guerlédan, la Direction de l'Équipement des Côtes-d'Armor prépare un mauvais coup avec l'approbation tacite du maire de la commune, candidat aux dernières régionales dans le Morbihan sur une liste... Génération Écologie ! Sur le terrain les associations locales se mobilisent et tentent d'éviter le pire pendant qu'il en est encore temps.

Historique du conflit

A l'origine du conflit le projet d'une déviation routière dans le cadre de l'aménagement de la RN 164 qui relie Châteaulin (29) à Montauban-de-Bretagne (35). Si tout le monde est d'accord sur le principe de la modernisation de cet axe routier, le tracé de l'administration est loin de faire l'unanimité. En 1973 déjà la DDE avait tenté d'imposer un tracé qui éventrait la colline de Caurel au ras des maisons du village, dans la zone de captage des sources. Devant l'opposition de la population, ce tracé avait été abandonné.

Dans le cadre de l'Opération intégrée de développement en faveur de la Bretagne centrale qui a précédé le programme "Morgane", la Communauté européenne s'est engagée à contribuer financièrement à la modernisation de la RN 164. C'est à cette occasion qu'a resurgi le projet de Caurel.

En 1988, la DDE proposa cinq tracés différents au conseil municipal de Caurel qui choisit le plus éloigné, au nord du bourg. Mais le choix ayant déplu à la DDE, celle-ci organisa une réunion pour imposer le tracé qui est la cause du litige, menaçant de ne rien faire à Caurel. Elle discrédita le tracé choisi par le conseil municipal et qu'elle avait elle-même proposé deux mois plus tôt...

Le couteau sous la gorge le conseil municipal se plia au diktat de la DDE. Une enquête publique "bidon" fut organisée par la suite. "Bidon" en effet car un seul tracé, celui que la DDE voulait imposer, fut présenté et le commissaire-enquêteur qui fut nommé, M. Truca, était à l'époque secrétaire de mairie à Merdrignac (22), donc en relation étroite avec la DDE.

Après les élections municipales de 1989 un nouveau maire fut élu à Caurel, M. Francis Bourdois. Loin de remettre en cause le tracé imposé à la commune par la DDE, il mit au contraire du zèle à le défendre malgré les 120 lettres et 1.500 signatures d'opposants au tracé (particuliers, élus, toutes les associations) qui avaient été transmises au commissaire-enquêteur. L'avis de M. Bourdois était connu depuis le 23 mars 1990 puisque ce jour-là, en réunion du conseil municipal, il affirmait d'une part : "que M. Lannuzel, directeur de la DDE, soutiendrait tous ses projets personnels (golf et autres), même si la Commission des sites donnait un avis défavorable" ! (sic) ; et d'autre part : "que la DDE assurait tout le financement du POS de la commune", "que pour lui la route était faite !" et que "c'était l'entreprise Bouygues qui en assurait les travaux" (sic).

Ainsi M. Bourdois, qui se targue de posséder un diplôme d'"écologue" et fut candidat de Génération Écologie aux régionales, s'apprête-t-il à sacrifier froidement un des sites les plus remarquables du Centre-Bretagne alors qu'un tracé alternatif, respectueux du site et de surcroît moins coûteux, existe.

Deux tracés en concurrence

a) le tracé de la DDE

Le tracé de la DDE, soutenu par le maire de Caurel, est d'une longueur totale de 16,5 km, de Gouarec (route de Plonévez) à Mûr-de-Bretagne (raccordement à la RN 164 au lieudit Rossuliet). Il comporte des contraintes géologiques très importantes. D'abord la traversée en déblai/ remblai de la colline de Caurel, couverte de bois, sur environ 3 km dans des schistes à quartzite très durs et la traversée des collines de Saint-Gelven. En terrain dur et rocheux le prix des terrassements est multiplié par quatre et plus ! Ce tracé implique également des remblais importants pour le doublement de la RN 164 entre Caurel et Mûr. Il faudrait doubler des parties de la RN 164, en dehors de la déviation elle-même, ce qui rendrait nécessaire la construction de nombreuses routes de desserte. Enfin, le raccordement à la route de Corlay, d'une longueur de 1,5 km, présenterait une déclivité de plus de 10 % !

Les nuisances seraient également très nombreuses et coûteuses :

– la traversée de la zone de captage des sources d'eau potable de Caurel. Les tirs de mines obligatoires dans cette zone provoqueraient le tarissement des sources qui alimentent le village de Caurel. Comment Caurel serait-il alimenté en eau ? Quelle serait la qualité de cette eau ? A quel prix ?

– une énorme tranchée dans la colline boisée de Caurel qui surplombe le lac de Guerlédan. Le site serait irréparablement défiguré !

– de nombreuses exploitations agricoles seraient affectées sans possibilité d'aménagement foncier ;

– de très nombreux habitants, en particulier ceux du bourg, subiraient les nuisances du chantier (tirs de mines, circulation des engins) avec des risques d'accident ;

– après le chantier les bruits de la circulation seraient répercutés par la falaise ;

– les risques d'accident seraient nombreux aux raccordements provisoires ;

– des maisons seraient détruites à Caurel et au lieudit Ty Bris en Saint-Gelven ;

– il faudrait procéder à de nombreuses acquisitions foncières en terrain bâti.

Dès lors ce tracé soulève des questions importantes. Qu'adviendrait-il du paysage bocager encore intact ? Qu'en serait-il de la sécurité routière alors que le secteur de Beau-Rivage à Caurel est déjà très encombré l'été ? Quel avenir pour l'économie touristique de Caurel et de Saint-Gelven, pour le Pays d'Accueil ? Quel est le coût global de ce tracé sud au plus près de la RN 164, en incluant le prix des graves nuisances ? Au sujet du coût des travaux l'on sait déjà que les 38 millions de francs prévus initialement rien que pour traverser les 3 km de rochers à Caurel n'y suffiront pas. De l'aveu de la DDE, en terrain difficile le chiffre est de 16 millions de francs au kilomètre ! Le coût total pour les 16,5 km est évalué à plus de 200 millions de francs.

b) le tracé alternatif des associations locales

Le tracé alternatif passe au nord des communes de Caurel et de Saint-Gelven. Ses partisans se fondent pour l'essentiel sur des études de tracé faites par la DDE... entre 1969 et 1972. D'une longueur totale de 15,7 km il présente un profil rectiligne, des courbes très larges et une seule pente à 5 %.

Les contraintes géologiques seraient bien moindres que celles induites par le tracé de la DDE :

– la longueur du tracé en zone d'affleurement rocheux ou de rochers serait inférieure à 800 m (au lieu de 3 km) et il n'y aurait ni colline ni falaise à franchir ;

– les déblais en roches dures seraient peu importants ;

– le nombre d'ouvages d'art serait identique à celui du tracé sud mais deux échangeurs suffiraient au lieu de trois ;

– le réseau routier actuel resterait en l'état, ce qui permettrait de classer la RN 164 entre Mûr et Gouarec "route touristique" comme la D 769 entre Carhaix et Morlaix dans le Finistère ;

– le raccordement à la route de Corlay, plus court, serait surtout moins pentu (2 à 3 % au lieu de plus de 10 % dans le tracé de la DDE !).

Sur le plan des nuisances le tracé des associations est également avantageux :

– aucun captage ne serait touché ;

– le site de Caurel et de Guerlédan serait sauvegardé ;

– pas d'habitations détruites ;

– le potentiel touristique du Pays d'Accueil serait préservé ;

– les verrous routiers de Caurel et de Gouarec disparaîtraient, ce qui valoriserait la RN 164 aux yeux des transporteurs.

Au niveau du coût global l'économie serait substantielle : 160 millions de francs (pour une mise à deux fois deux voies) au lieu de plus de 200 millions de francs avec le tracé DDE. Quelqu'un a-t-il 40 millions à jeter par la fenêtre ?

La proposition des associations locales est à l'évidence la plus raisonnable tant sur le plan économique qu'environnemental. De ce fait il est permis de s'interroger sur ce qui conduit la DDE et ses faire-valoir à vouloir imposer leur tracé à tout prix. En Bretagne et ailleurs on se pose la question, en particulier dans la presse.

Une histoire qui fait couler de l'encre

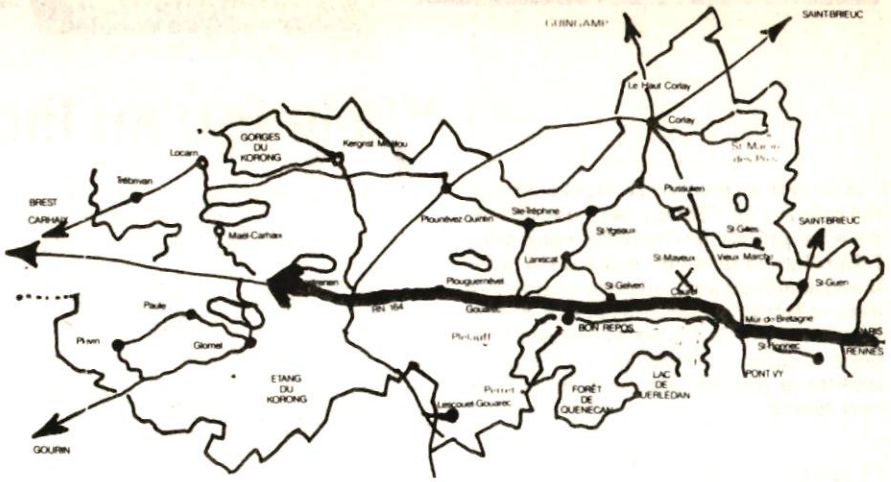
Outre la presse locale (Ouest-France, Le Télégramme) qui n'a fait que répercuter les communiqués des assocations locales et les réponses de la DDE et du maire de Caurel sans enquêter vraiment, la presse parisienne s'est saisie du dossier. A l'origine de cet intérêt hexagonal les prises de position d'associations bretonnes et françaises dont le sérieux est avéré. Ainsi la SEPNB, Eau et Rivières de Bretagne, le Groupement pour l'étude et la protection de la nature (GEPN), Breiz Santel mais aussi la Fédération des associations de protection de l'environnement et de la nature (FAPEN) et SOS-GASPI, l'association présidée par le dessinateur Piem, ont-ils unanimement dénoncé le projet de la DDE et du maire de Caurel tant pour ses implications financières et économiques qu'environnementales. Des articles ont paru dans "Le Point", "Le Figaro-Économie", "L'Est Républicain", "Le Parisien", autant de titres qui n'ont rien de subversif.

Et cette presse n'a pas manqué de relever certains éléments troublants dans le dossier. Ainsi le nouveau sponsor de l'équipe de foot de Caurel, lié à la société SAUR, filiale du groupe Bouygues (rappelez-vous les propos du maire en conseil municipal), est-il propriétaire de plusieurs terrains sur la commune dont il souhaiterait négocier la vente et qui se trouvent précisément sur le tracé de la DDE... Certaines personnes à la DDE ou dans son entourage seraient-elles intéressées à la réalisation de travaux routiers coûteux qui ne se justifient pas ? Tout citoyen soucieux d'une utilisation rationnelle des fonds publics est en droit de se poser la question.

L'affaire est également remontée au niveau européen. Dès 1990, à la demande de l'UDB, le député européen Max Simeoni avait alerté la Commission européenne. Dans un nouveau courrier daté du 31 mars dernier il demande au responsable des politiques régionales de la Communauté de suspendre les fonds européens prévus pour la déviation de Caurel et l'invite à se rendre sur le site pour juger des deux tracés en concurrence.

Une affaire exemplaire

L'affaire de Caurel illustre les tentatives de récupération du thème écologique à des fins personnelles. Le 22 mars de nombreux Bretons ont été trompés par des gens comme M. Bourdois. En votant Génération Écologie, sur la bonne mine de Brice Lalonde, ils ont cru voter "écolo réaliste". En réalité ils n'ont fait qu'apporter leur voix à des opportunistes en cours de recyclage. Ainsi en est-il de M. Bourdois, élu maire de Caurel sous l'étiquette divers droite. Ainsi





Extraits de documents touristiques.

en est-il également de celui qui conduisait la liste GE dans le Morbihan, M. Le Borgnic, qui à 34 ans en est déjà à son quatrième parti politique. Élu conseiller municipal de Riantec sous l'étiquette RPR il a flirté un temps avec le MRG puis avec France Unie avant de sentir le vent tourner en faveur de Lalonde. Voilà le genre de personnages que les Bretons ont élu au Conseil régional.

Mais l'histoire de la Bretagne et des luttes du peuple preton ne s'est pas arrêtée le 22 mars. Il n'y aura pas de grand soir. Le problème breton sous tous ses aspects ne trouvera pas une solution du jour au lendemain. Seule une mobilisation permanente sur le terrain permettra d'infléchir progressivement les décisions dans un sens favorable aux intérêts bretons.

Les Bretons doivent se mobiliser pour sauver Guerlédan

Nous sommes tous convaincus de la nécessité d'améliorer les infrastructures de communication en Centre-Bretagne, condition de son développement. Mais saccager son environnement, qui est un de ses premiers atouts, aboutirait au résultat inverse. C'est pourquoi le projet de la DDE et du maire de Caurel doit échouer et céder la place au projet alternatif des associations locales qui concilie modernisation et respect de l'environnement.

Les Bretons doivent se mobiliser. Vous êtes plusieurs milliers à nous lire chaque mois. Ce journal est aussi le vôtre, votre opinion nous intéresse. Nous pensons qu'une affaire comme celle de Caurel doit interpeller chaque Breton. N'hésitez donc pas à faire partager aux lecteurs du PB votre sentiment et à faire des suggestions quant aux actions à mener. Ici comme partout la démocratie se gagne jour après jour.

C.G.



Dans un "courrier" intitulé " la déroute du paysage rural", le dernier Armen (n° 42) publie cette photo des travaux en cours le long de la RN 164, pour le contournement de Châteauneuf-du-Faou.

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

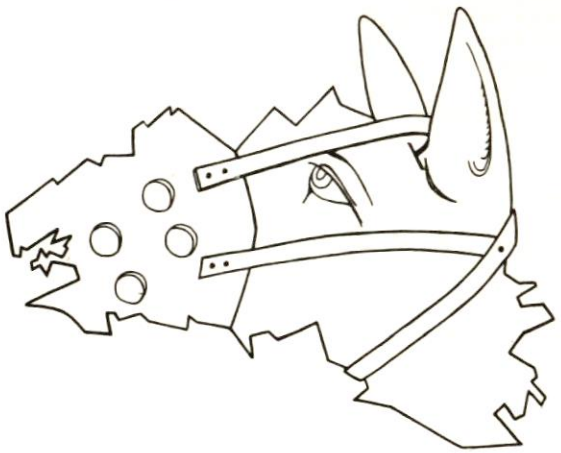
présente et commente

LA VIE BRETONNE

BP 419
22404 LAMBALLE CEDEX

Les Bretons sont-ils régionalistes

Les Bretons sont-ils réellement régionalistes ? Certains pourraient se poser la question après les mauvais résultats des listes "régionalistes" aux élections régionales. Nous avons consulté diverses enquêtes de l'OIP (Observatoire interrégional de la politique) pour préciser les choses. Les enquêtes concernent les régions administratives. De ce fait, les chiffres n'incluent pas la Loire-Atlantique. Beaucoup se disent favorables à la régionalisation. Nous nous sommes plutôt intéressés aux personnes réservées ou hostiles, ou "plutôt défavorable" et "tout à fait défavorables" à la régionalisation.



(Y. Coriou)

Défavorables à la régionalisation (90-91, moyenne, %)

(**Al :** Alsace ; **Aq :** Aquitaine ; **Ar :** Ardennes ; **Bo :** Bourgogne ; **B :** Bretagne ; **C :** Centre ; **Ch :** `Champagne ; **RP :** Région Parisienne ; **LR :** Languedoc-Roussillon ; **L :** Limousin ; **Lo :** Lorraine ; **N :** Nord ; **PL :** Pays de Loire ; **P :** Picardie ; **PC :** Poitou-Charente ; **RA :** Rhône-A. ; **FC :** Franche-Comté ; **PA :** Provence-Alpes-Côte d'Azur ; **HN :** Haute-Normandie ; **MP :** Midi-Pyrénées ; **BN :** Basse-Normandie. 18 régions participent aux enquêtes.)

23 % des sondés en Bretagne sont défavorables à la régionalisation.

F	Al	Aq	Bo	B	C	Ch	RP	LR	L	Lo	N	PL	P	PC	RA	FC	PA	HN	MP	BN
	18	28,5	28	23	26,5	30	25,5	24	22	24	25	22,5	24	26	24	24	26	27	26	33

La région, unité d'avenir (1991)

A la question posée "Selon vous, quelle unité administrative et politique va prendre le plus d'importance dans l'avenir, le département ou la région ?", voici le pourcentage de réponses favorables obtenu par la région :

Région, unité d'avenir

F	Al	Aq	Bo	B	C	Ch	RP	LR	L	Lo	N	PL	P	PC	RA	FC	PA	HN	MP	BN
65	63	68	69	75	70	76	69	70	75	64	65	73	64	73	70	68	71	69	74	65

Volonté de développement

Elle se traduit par la réponse à la question : "Accepteriez-vous ou non de payer plus d'impôts si cela devait favoriser le développement économique de votre Région ?" Cumulons les oui (sûrement et peut-être) :

Volonté de développement

F	Al	Aq	Bo	B	C	Ch	RP	LR	L	Lo	N	PL	P	PC	RA	FC	PA	HN	MP	BN
42	46	36	39	47	40	36	36	40	48	40	41	40	38	37	34	44	37	32	39	39

Juste derrière le Limousin, où le développement est catastrophique, la Bretagne se détache, avec l'Alsace, dans les régions où la population est prête à payer plus pour avoir des emplois. Cela concrétise la volonté de travailler au pays et le sentiment d'identité.

Le CELIB, l'UDB et d'autres ont sans doute habitué les Bretons à l'idée d'une intervention des collectivités locales dans l'économie, ce qu'elles font souvent pour compenser les carences de l'État.

Pour la construction européenne

En cumulant ceux qui sont favorables et très favorables à la construction européenne, on obtient un taux d'adhésion élevé, mais plus élevé dans les régions riches et favorisées qu'ailleurs. La Bretagne manifeste une pointe d'inquiétude (77 % favorables).

La Région Parisienne, l'Alsace, Rhône - Alpes sont les plus favorables. Le Limousin et la Basse-Normandie sont les plus réservées.

Les pouvoirs de la région

La création des université doit dépendre de la région, affirment plus de 45 % des Bretons (1) (contre 35 % des Français). Même chose pour le tracé des autoroutes, ou les types de formation à développer : les Bretons le pensent à 35-39 %, de même qu'ils sont le même pourcentage à souhaiter que la région décide de la création des hôpitaux (20 % pensent que c'est à l'État). Les seuls avec les Provençaux, les Bretons pensent que c'est à la région d'intervenir pour la mise en valeur du patrimoine (30-34 %), avant le département (20-24 %). A plus de 40 %, ils estiment que c'est à la région d'intervenir pour le soutien des activités économiques locales. Seul le Nord-Pas-de-Calais est aussi unanime. Moins de 9 % pensent que c'est à l'État de le faire. Les autres se partagent entre le département et la commune.

Seuls avec Midi-Pyrénées, les Bretons considèrent à plus de 4 0% que le tracé du TGV doit être du ressort de la région, à parité avec l'État.

Si l'on examine les données chiffrées, les Bretons sont soucieux de voir la région comme lieu de décision de la plupart des investissements les concernant. C'est la seule région où ce sentiment est aussi fort. Les souhaits des Bretons vont largement au-delà des compétences actuelles des régions.

Pour la construction européenne.

F	Al	Aq	Bo	B	C	Ch	RP	LR	L	Lo	N	PL	P	PC	RA	FC	PA	HN	MP	BN
77	86	76	78	77	76	77	82	79	72	79	78	75	76	79	80	79	78	75	75	69

Sentiment d'appartenance

Appartenance active

En 1989, 19 % des Bretons affirmaient être d'abord de leur région (avant la commune, le département, l'État). En 1990, 22 % confirmaient cette appartenance prioritaire ; en 1991, 23 % ! C'est le taux le plus élevé de l'Hexagone, devant l'Alsace (21 %), l'appartenance prioritaire à la France était affirmée par 24 et 28 % des personnes interrogées, taux le plus faible de l'Hexagone.

Sentiment d'appartenance à la France prioritaire.

F	Al	Aq	Bo	B	C	Ch	RP	LR	L	Lo	N	PL	P	PC	RA	FC	PA	HN	MP	BN
41	37	32	38	28	41	37	54	45	41	34	35	32	37	30	37	33	48	41	31	36

Appartenance passive

Un attachement vif à la Bretagne est vérifié par la réponse à la question : "En dehors de la région où vous habitez actuellement, y a-t-il une région par laquelle vous vous sentez très attiré ? Voici les pourcentages de réponses "non, aucune" :

Après Midi-Pyrénées, c'est en Bretagne que l'attachement passif est le plus fort, une majorité ne souhaitant vivre nulle part ailleurs.

Cela ne signifie pas que la population ne bouge pas en Bretagne : 24 % de la population y est installée depuis moins de 5 ans (contre 30 % en région parisienne !). A contrario, cela signifie que 75 % de la population y vit depuis plus de 5 ans, pourcentage qui n'est dépassé qu'en Pays-de-Loire et Poitou-Charente (77 %).

Aucune région ne nous attire.

F	Al	Aq	Bo	B	C	Ch	RP	LR	L	Lo	N	PL	P	PC	RA	FC	PA	HN	MP	BN
45	44	51	43	54	40	31	29	54	50	42	41	49	40	54	33	50	53	32	56	43

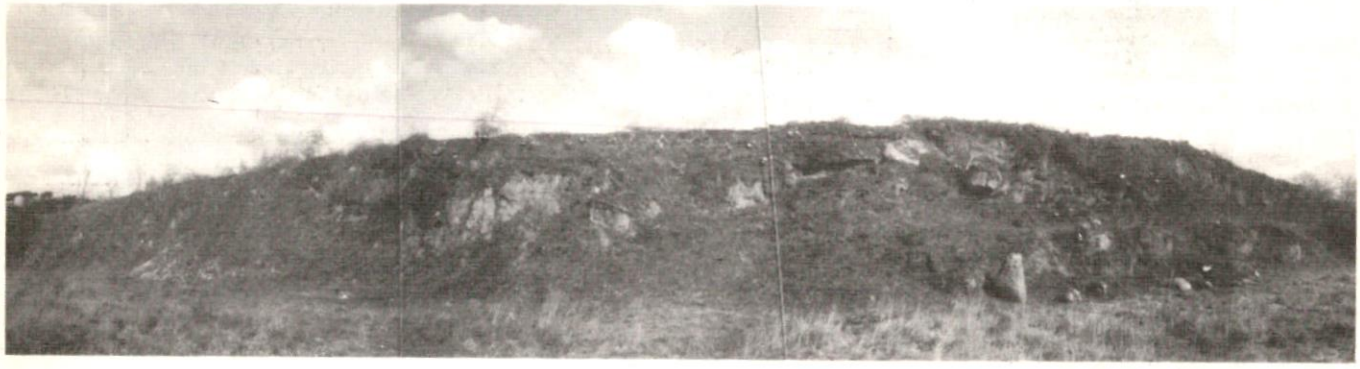
Dans le questionnaire de 1989, l'OIP indiquait le pourcentage de personnes installées dans la région depuis toujours ou depuis plusieurs générations : le taux breton (69 %) n'était dépassé que par le Nord-Pas-de-Calais (73 %).

De ces documents intéressants, retenons les forts sentiments régionalistes des Bretons, leur volonté de développement, le fait qu'il souhaite voir la région se doter de beaucoup plus de pouvoirs, et le fort sentiment d'appartenance à la Bretagne, plutôt qu'au département ou à la commune. L'appartenance à la France, prédominante chez 28 % des sondés, est toutefois, de loin, la plus faible de l'Hexagone.

J.J.M

(1) A chaque fois, quatre catégories sont proposées : commune, département, région, État. Pour toutes, les Bretons mettent la région nettement en tête.

SOS Déboisement



Un talus de fond de champ, chaque petit rond blanc marque un arbre abattu. Il y a un centenaire sur cette photo.

Comment le pays devient chauve

Le "Peuple Breton" d'avril a été le premier à lancer un cri d'alarme : le déboisement, en Bretagne, atteint des proportions uniques en Europe occidentale, avec l'accélération du phénomène que l'on observe depuis novembre 1991.

Le taux de boisement était déjà particulièrement faible : 5 % en moyenne bretonne, autour de 3 % dans le Finistère et les Côtes-d'Armor, contre 25 % en moyenne française. Ceci a plusieurs causes : l'extension des cultures au XIX^e^siècle, avec, vers 1876 et jusqu'en 1911, l'apogée de la population rurale bretonne. Il fallait alors défricher pour cultiver plus de surfaces. Il y a eu aussi le déclin des usages industriels et artisanaux du bois breton : la marine a cessé d'être consommatrice : jusque là, elle avait besoin de chênes et veillait à l'existence de forêts pour y pourvoir.

La métallurgie a cessé d'avoir besoin de charbon de bois. La fabrication de sabots, qui exigeait un approvisionnement en hêtre, a aussi reculé rapidement. Au XX^e^ siècle, l'industrie du meuble se contracte, en raison de la concurrence de régions mieux pourvues, puis de la concurrence des fabrications industrialisées, du contre-plaqué et du formica.

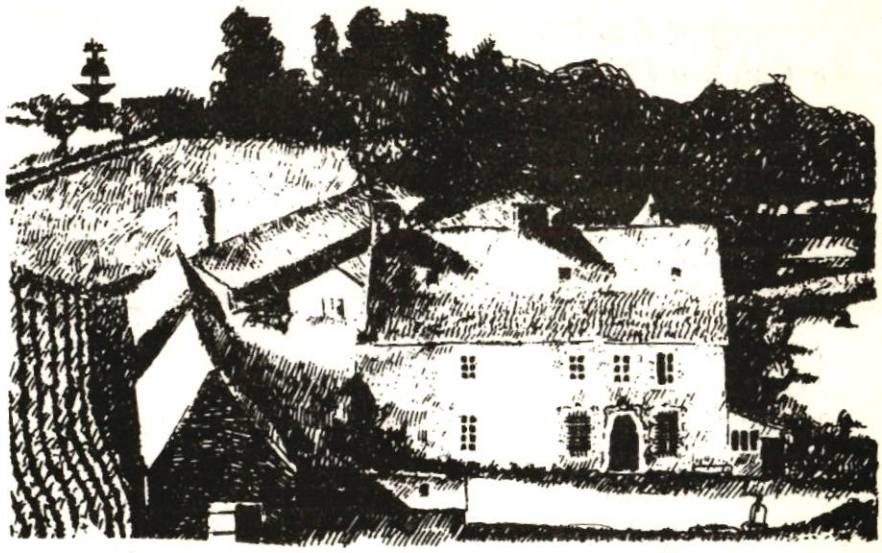
Bref, les feuillus ont peu d'usage sur place. Le principal usage est désormais le chauffage domestique, dont les besoins se sont accrus rapidement du fait de la multiplication des foyers fermés (ou inserts), qui peuvent fonctionner en "feu continu".

Des milieux ruraux financièrement aux abois, et aussi des destructeurs mercantiles ou irresponsables, ont multiplié – et multiplient encore – les abattages sauvages, en ne respectant aucun des usages anciens où l'on s'efforcait de ménager l'avenir, de n'utiliser que les intérêts sans faire disparaître le capital.

Cette fois, c'est d'une destruction massive et systématique qu'il s'agit. Ça et là, des communes prennent des arrêtés, publient des communiqués, sans avoir les moyens de les faire respecter. C'est que, dans l'État français et depuis 1789, "la propriété est inviolable et sacrée". Les bois sont privés, donc le propriétaire fait ce qu'il veut. Des retraités âgés du monde agricole, qui ne sortent plus beaucoup de chez eux, donnent leur accord à des "urbains" ou à des citadins pour l'abattage d'arbres éloignés de leur domicile.

Et la bretagne devient chauve, désespérément chauve. Le 22 avril, dans une conférence de presse, nous avons tiré la sonnette d'alarme devant d'autres médias. Et proposé des contrats d'environnement rural entre agriculteurs, collectivités locales et État. Nous souhaitons une prise de conscience, un débat, des mesures prises dans la concertation. Mais c'est urgent.

Le "P.B."



Glizarc'hant

Romant kazetenn
gant Fañch Treger
Eil lodenn :
Seizhvet rann warnugent

Montsegur

Tamallet et vez alies d'ar Vretoned ha dreist-holl d'ar Vrezhonegerien bezañ tud a spered strizh, tud hanter ouez, prederiet dalc'hmat gant o bro, o yezh, hag o zammig buhez ha berrwel evit ar pezh a sell ouzh ar peurrest eus ar bed. An dra-se n'eo ket gwir evel-just ha ret e vefe bep gwech kas an dorzh en-dro d'ar gêr d'hon tamallerien rak ma 'z eus speredoù digor war ar bed ha dreist-holl war ar broioù hag ar pobloù bihan emaint e-touez ar Vreizhiz kar o bro.

E Glizarc'hant, end-eeun, e plij d'ar re yaouank mont da foetañ bro e-pad ar vakañsoù. Er bloaz-mañ eo aet Erwan hag e wreg Rozenn, Jakez hag e zousig koant, Annaig, da ober un droiad da Vro Oksitania...

Goude bezañ troidellet e-pad eurvezhioù war hentoù kammigellek Pireneoù ar reter e korn-bro an Ariege en em gavont a-greiz-holl dirak ur roc'h uhel-uhel ha sonn, heñvel awalc'h eus ur peulvan divent anvet "pog" e yezh ar vro. War e lein e spurmantont dismantroù ur c'hastell-kreñv kozh : Montsegur! neizh erer ar Gatared !

Nag a eñvorennoù o sailhañ neuze en o spered !

O klevout komzoù an dud pa lezont o c'hirri-tan e park an otoioù e komprenont mat tre eo ar Roc'h-mañ ul lec'h a birc'hirinerezh. Gouzout a ra an darn vrasañ eus ar weladennerien perak e pignont war ar garreg.

D'o zro e kemer hor Breizhiz o seierchoug hag e krogont da bignat-sonn tre eo ar wenodenn a gaz d'al lein ha ret eo diwall da risklañ war ar mein gleb rak glav en deus graet en noz araok.

A-benn un hanter eur en em gavont e traoñ mogerioù ar c'hastell kozh, diwezhañ repu Katared Bro Oksitania. Un tamm striv c'hoazh hag emaint ebarzh ! Ne chom nemet dismantroù e diabarzh ar c'hastell, koulskoude, en ur selaou displegadurioù an heñcher e komprenont splann penaos e oa renket hemañ da vare ar Grenn-Amzer ha penaos e veve ennañ ar Gatared daoust ma kavont souezhus o deus gellet kement a dud bevañ en ul lec'h ken strizh e-pad keit amzer.

Diwar lein an tour bras eo dispar ar gweled. Menezioù ha traouniennoù betek an dremmwel ha kêriadennoù bihan kluchet enne evel c'hoarielloù bugale.

Ac'han e miz Mae 1243, e welas gedourien Montsegur kentañ soudarded an arme deuet d'o sezizañ, en o fenn senesal Carcassonne, Hugues des Arcis hag arc'heskob Narbonne, Pierre Amiel.

Rak deuet e oa ar Gatared da vezañ dañjerus evit an iliz ofisiel dre ma oant tomm tre ouzh o feiz ha dre ma oa distag o spered ouzh madoù ar bed-mañ, ar pezh ne oa ket gwir evit an iliz ofisiel. Tamallet e voe dezhe ivez bezañ savet a-enep rouantelez Bro C'hall ha dre zichañs e oant o paouez bezañ dilezet gant o skoazeller, Remond ar Seizhvet, kont Tolosa.

Ur wech kouezhet Montsegur etre krabanoù enebourien ar Gatared e voe diskaret da vat galloud Bro Oksitania ha kaset da get, evit pell amzer, sorc'henn an dieubidigezh.

– Gwall fromus eo dismantroù ar c'hastell-mañ evit an hini a anavez un tammig e istor, eme Erwan.

– Ya, eme Jakez, pa sonjer ez eus bet devet ez vev, e traoñ ar "pog"-mañ, ebarzh un tantad, daou-c'handdek a dud, en o zouez Bernez d'en Marti, o rener speredel, abalamour ma ne oa ket fellet dezhe nac'h o feiz, dianzav ar c'hredennoù a rene o buhez !

– Ne oa ket brav d'ar c'houlz-se disentiñ ouzh rouantelezh Bro C'hall, na zoken klask difenn ur feiz, ur yezh hag ur sevenadur disheñvel ouzh ar re ofisiel, eme Annaig.

– Ha daoust hag eñ eo cheñchet penn-da-benn an traoù en deiz a hiziv e bro gwirioù mab-den, a c'houlennas Jakez digant an tri all ?

O ! evel-just ne vez ket devet ken tud ez vev war zigarez d'o menozioù met klasket e vez bepred o zouelliñ hag o gwaskañ dre zindan.

"Evel en amzer dremenet, memestra, memes-tra !"

(Da vezañ kendalc'het)

Ar merc'hed ha desevel ar vugale e penn. Kentañ buhez anezhe



Debaot e vez ar merc'hed ne fell ket dezhe kaout bugale o tont eus o c'horf. Met ne vo ket diouzhtu goude liammoù da vat gant ur paotr stag outi gant ar soñj mont a-hed ur vuhez peurbad hervez al le eskemmet etreze. Met daoust hag e klaskont kaout ar sonjoù-se a-raok kaout labour ? Ne gredan ket. Gounit o bara da gentañ e vez kement bras o c'hoant da gaout ur vuhez distag e-geñver o gwaz. Ganet eo ar boas diouzh kantvedoù pell-bras, diouzh mare ar mougevioù a lakaae ar paotr da glask boued evi e wreg hag e vugale dindan arvar koll e vuhez a-enep ar loened gouez pa ne oa ket oc'h ober brezel pa oa ezhomm eus ar brezel gwelet evel un dra "reizh". Gwelet e oa evel un dra "reizh" e vern peseurt abeg en doa. A-wechoù e stoueme ar plac'h d'he zu evit an hevelep brezel. Deuomp en-dro d'ar plas dalc'het gant ar merc'hed : betek hor "remziad" e laboure ar micherour er-maez hag e tigase e bae d'ar ger evel ma rae ar vicherourien all. Doujet e oa ar c'hiz-se gant va zad, ha doujet eo ivez ganin. Ha mat pell 'zo. E-Keñver al labourerien-douar e kie an daou bried pep hini d'e du hag a-wechou ken kalet an eil hag egile. Pa oa dav chaseal ar loened e yae ar paotr e-unan pe asamblez gant paotred all (toleadoù an hanternoz yen pe doleadoù ar c'heizteiz tomm).

Ret eo soñjal tizoloe ar bed ar bugel (krouadur) dre fas e wamm, dre daoulagad e vamm. Beuzet e oa an daoulagad-se enni. Ha skoet e oa e spered hervez an darvoudoù pe, Kentoc'h, ar c'hoarvezadennoù ne grompene ket e komprene fall. Dre chañs emañ e vamm en e gichen evit e eunañ. Chom a rae ar c'hoarvezadennoù stag outañ ha levezonet e spered ha stumme mat pe fall enezhañ. Evel-se e oa troet an den gour pe war an oad betek ar c'hozhini.

N'hellomp ket kuzhat roll dispar ar plac'h deuet da vamm e penn kentañ buhez he c'hrouadur. Desket hon eus e sevenadur an drouized e veve ar bugel-plac'h e ti hje namm betek he zimezi pe e ti ar plac'h all kar dezhi hag ar bugel-paotr e chome betek e 14 bloaz a-raok mont da labourat da di ur paotr all (eontr pe un dell all) hag anaveze mat e vicher evel artizan.

E penn kentañ e vez merket bouedenn-benn dinamm ar bugel gant kleved, santed, selled, c'hwezed douster ar vamm. Heuilhit un ebeul o c'haloupat war-lerc'h e vamm pe ul loen all. Reñket omp e-touek al loened ne vern ket penaos met evel loened o deus ur skiant-vat. N'eus nemet arvestiñ ar bugel leun e selloù gant fas e vamm. Keit ha ne vo ket tizhet 18 doavezh gant ur paotr pe ur plac'h e vo kudennoù da ziskoulm gante. Dreist-holl pa vo tizhet oad ar gaezouregezh (puberte e galleg) e tizoloio c'hoazh ar bed gant daoulagat nevez-flamm. Ur penn-kaoz evit he merc'h : koll a raio he gwad pep miz. Penaoos e vo gwellet spontet kollgwad pa ne vo ket he mamm da eveshaat ha da sioulaat anezhi ?

Skouerioù am eus e-leizh : anavezet em eus ur paotr erruet da 15 pe 16 bloavezh ha a skoe war gelennerien. Mentet e oa evel un den gour. Gouzout a rae e oa e vamm o labourat en un tikoñvers hag e dad en un ti-bank. Gouzout a rae ne ne gavo ket den ebet er ger. Drastus e oa. Kompren a reomp gwelloc'h freuzh bannlevioù Pariz pe drubuilhioù ur ger vras all.

Ar Vamm hag ar yezh

Aze e komprenomp pegen pouezus eo ar vamm evit ar yezh ha pegen kiriek eo-hi e-keñver treuskas anezhi. Gwechall kiriek e oa ma oa-hi pleget pe nann d'ar chiz pe d'ar mistri. Da gentañ eus he glander. Abalamour da-se e oa mat pe fall ar brezhoneg pa ne oa ket kelennet e-barzh ar skolioù. Kelennet e vez bremañ evel ur yezh estrañjour. Met n'int ket ar skolioù a c'holo amzer ar bugel. Ha c'hoazh ez eus ar galleg galloudek klevet ha lennet a bep tu, dreist-holl gant an tele hag ar c'hazetennoù.

Evurus e vez pa skoazeller ar brezhoneg gant lec'hioù chomet distummet ha displeget d'ar skolidi souezhet ha c'hoant dezhe gouzout. Evurust e vez pa'z e tisplegomp dezhe gant brezhonegerien a vihannik o deus chañs awalc'h mirout ar yezh en o fenn pe vrezhonegerien all a gar sikour ar skolidi. Muioc'h-muiañ a levrioù a vo.

Ret eo deskiñ dezhe bolontez pe youl fall ar mistri (ministred da gentañ) en ur keñveriañ an eurevezhioù strizh roet. Eus ar skolioù savet e kornioù ar Vro e talc'homp soñj. E Stadoù 'zo kavimp atav skwerioù : e Stad-Spagn, e Stad-Yougoslavie. Stadoù all gant pobladoù a sav o fenn. Ur reveulzi a vo evit rentañ dezhe o fersonelezh vouget. Kemeromp hol lodenn e-touesk ar bed nevez o tiwan...

Aldrig A NAONED

An Oaled a zo o klask...

1.) An Oaled zo o klask war lerc'h un objektour (brezhoneger ma z'eus tu) adalek ar 1/5/92.

Kasit CV + lizher da : An Oaled 29870 Tréglonou.

2.) An Oaled zo o klask war lerc'h brezhonegerien, barrek-tre e keñver ski-diskenn, prest da ober war dro bugale e-giz monitour kreizennoù vakansoù e miz 02/93.

Kasit CV + lizher da : An Oaled 29870 Treglonou.

Gouel Broadel Ar Brezhoneg

(Hag eur fest-noz bras evit échuiñ...)



"GOUEL BROADEL AR BREZHONEG" KARAEZ-SPEIED

5-6-7 a viz EVEN (juin)

E mesk ar gouelioù savet a-hed ar bloaz e Breizh, ez eus unan disheñvel-tre diouzh ar gouelioù-all : ***Gouel Broadel ar Brezhoneg eo.***

– Brudet eo dre e anv, evel just, ha ba 'pep korn eus Breizh, 'vel touez ar Vretoned divroet.

– Brudet eo ivez e touez an embannarienn hag ar c'hevredigezhiou sevenadurel a bep korn eus ar vro.

– Brudet dreist holl peogwir eo ar gouel nemetañ aozet, 'vit enoriñ ar Brezhoneg.

Yezh kozh ar vro, n'eus evidomp talvoudegezh awalc'h 'vit ober ganti nemetken, un devezh ar bloaz.

Petra vo da welet ha da glevet ?

– fichet e vo kêr : ar straedoù hag ar stalioù kenwerzh.

– Laket añvioù Brezhonek e pep lec'h e plas ar re c'hallek.

– Ur moneiz breizhat vo laket da dalvezout ha savet un ti bank 'vit chench an arc'hant, paeet vo neuze gant lurioù.

• D'ar gwener 5 e Karaez

– Laz-kanañ "Kanerien Sant Karanteg" en iliz Karaez.

• D'ar sadorn 6 e Speied

– E sal "An drezenn bod" (La Crémaillère) vo un abadenn sonerezh, Alan Stivell hag e strollad, hag ur fest-noz da echuiñ, gant "Ar Re Yaouank" ha Strobinell, ha sonerien ha kanerien eus ar re wellañ (e sal ar sportoù).

• D'ar sul 7 e Speied

– Diskouezadeg vras ar standou (60 bennak).

– Sonerezh kêr gant bagad Kemper ha sonerien all.

– Matchou football.

– Krogadoù 'tre skolachoù bugale eus ar skolioù brezhoneg e Breizh, ha yaouankizioù Speied vo ivez barzh en taol.

– Ur c'hrogad tre un dibab eus c'hoarierien Speied ha Strolladoù tro war dro, ha ur strollad eus c'hoarierien kozh a vicher eus Roazhon ha Gwengamp.

– Gourenadeg gant gwellañ paotred vad Breizh.

– C'hoarioù giz gwechall.

– Sachadeg war 'fun.

– Bazh yod.

– Sevel ar berchenn

...hag aze vo gwelet petra eo gouest d'ober paotred Speied....

Da heul, vo an "abadenn veur" e sal ar sportoù.

– gant : Roland Becker - E.V. - Dibenn - Rêve de gosse - Bagad Kemper - Shannon - Kig ha Fars.

– Strollad Speied a c'hoario pezh brezhoneg.

– ur fest-noz bras da echuiñ gant : Storvan, Daouarn a sonerien ha kanerien eus ar re wellañ.

Da evañ ha da zebriñ evel just, noz deiz.

Ha ouzhpenn vo aozet un emvod, "cyclourist" d'ober tro ar barez, pourmennadennoù war ar maez n'eur vale, noz ha deiz ivez.

Daou zevezh bras 'vit Speied, 'vit ar vro, 'vit ar brezhoneg, eta.

Ha trugarez, d'ar maer, d'e gonsailh, d'ar c'hevredigezhioù, d'ar goñversanted, ha da dont an du a n'em lako "barzh ar jeu en devezhioù-se.

Lizher

Salud deoc'h ha trugarez deoc'h evit ho labour-eztaoliñ a-well d'an holl, gallegerien koulz ha brezhonegerien, ar savboentoù brogarour breizhek, o reiñ evel ma'z eo reizh ur lec'h d'hor yezh vroadel er "Peuple Breton", hag o virout ur spered digor war ar bed hag ar re arall, an endro ha kement zo. Dizoloet em eus ho kelaouenn ar miz tremenet adrugarez d'ur c'heneil o chom e Bourdel eveldon.

Kavout a reoc'h enta ur chekenn a 140 lur evit ur C'houmanant bloaz ouzh "Peuple Breton/Pobl Vreizh" a-gevret gant al lizhermañ. Hogen ur goulennig memestra : hageñ ne vefe ket tu da greskiñ lod ar brezhoneg gant ma kreskfe niver ar pajennoù hag al lennerien eveljust ? Pe neuze lakaat ***un istitl brezhonek*** *war ar golo a chom hollc'hallek tristidik da skouer "Peuple Breton/Pobl Vreizh", pezh na c'hellfe e mod ebet lakaat diaes ar re n'int ket evit lenn ar Brezhoneg, forzh penaos. Un "atiz" arall : ne gredan ket e vije bet biskoazh gallaoueg (romaneg Breizh-Uhel) war ar gazetenn ?*

Ma c'hoarvez ganeoc'h kaout ul lizher pe ur pennad bennak e gallaoueg, perak ket embann anezhañ ? Goût ouzon n'eus ket ur bern tud kap da lenn ar yezh-se, mes kalnevern, arouezel e vefe ha talvoudus war un ,dro. Evidon, ne gont ket ar fed gouzout hageneo ur "yezh diforc'h-kaer" pe ur "rannyezh". Ur parlant, ul langaj, ur yezh romanek eo, tost-a-walc'h eus ar galleg ha pa vije, e tleer doujañ outi. Ur sichenn arall d'hor Broadelezh ezeo, d'am meno.

N'eus nemet "enebourien" da Vreizh (d'ar menoz broadel a fell din lavarout) a c'hellfe klask enebiñ artifisielamant an 2 rannbarzh eus Breizh. Anaout d'ar (rann) yezh-se ar gwir da vevañ a ya war-du ar memes pal ha kas war-raok or Brezhoneg ***e Breizh a-berzh,*** *div c'hoar o stourm asambles da zerc'hel bev-birvidik et tlefent bezañ, dindan gourlanv spontus an hollc'hallekaat hag an "teknokrataat" a veuz broioù trevadennet ar C'hwec'hkorn.*

O c'hortoz hoc'h alioù, e hetan chañs vat deoc'h, gant va gwellañ gourc'hemennoù agalon, "odishatz, monde !".*

Emmanuel LEGENT

** Oksitaneg Gwaskogn.*

Classement des entreprises bretonnes selon "Le Nouvel Economiste"

Nom	Département	Rang	Chiffre d'affaires en millions de F (1er semestre 1991)
Pinault	35	1	16.154
Rallye	29	2	12.100
Bolloré Technologies	29	3	9.149
Coopagri	29	4	3.950
Guyomarc'h	56	5	3.614
Unicopa	29	6	3.560
Cana	44	7	3.531
Doux	29	8	3.033
Cecab	56	9	2.100
Even	29	10	2.000
Glon	56	11	1.750
Cooperl	22	12	1.749
Rouiller	35	13	1.605
Vitréenne d'abattage	35	14	1.584
Kermene	22	15	993
Saupiquet	44	16	913
Bigard	29	17	906
Bernard	56	18	634
Ouest-France	35	19	625
Cerp Bretagne Nord	22	20	409

Cantonales : *D'autres résultats*

(22) M. Corlay (Emgann, Saint-Brieuc, 3,1 % ; J.Y. Le Guern (Emgann, Châtelaudren, 2, 6 %) ; J.M. Tilly (Pobl, Plouagat, 1,6 %) ; P. Cadoret (Emgann, Bourbriac, 5,4 %).

(29) Jean Guéguéniat (Frankiz-Breizh, Brest, 4,4 %) ; R. Tréguer (F. Breizh, Ploudalmézeau, 3,9 %) ; Yvon Abiven, ancien candidat UDB se présentant comme divers gauche a réalisé 32,2 % contre 32,3 % au candidat arrivé en tête et se maintient pour le 2e tour à Saint-Thégonnec, dans une triangulaire avec une bonne chance de succès (obtenu avec 36 %).

(35) P. Guilbert (Pobl, Cancale, 1,7 %) ; B. Casteret (Rennes-centre, pobl, 2,1 %).

(56) H. Bouché (Pobl, Quiberon, 2,4 %) ; G. Lagatu (Pobl, Vannes-O., 2,3 %) ; J.F. Gaume (Pobl, Rochefort-en-Terre, 2,3 %).

(44) A. Coraud, candidat "breton" mais sans étiquette, obtient 7,9 % au Loroux Bottereau, dans le vignoble nantais.

H., 38 ans : DEFA, formation complémentaire en management, gestion, cherche poste à responsabilité dans structure d'accueil à vocation culturelle ou touristique (maison familiale, village-vacances, auberge de jeunesse, village de gîtes) ou dans entreprise intermédiaire ou CAT, Bretagne - Pays-de-loire. Etud. ttes prop. Contact : Christian Le Ny, 9 allée J.S. Bach, 44800 St-Herblain.

Chômage

A la fin décembre 1991, la Bretagne comptait 210.845 demandeurs d'emploi (201.814 en données corrigées des variations saisonnières) soit une progression de 9,2 % en un an contre une progression de 11,8 % dans l'hexagone. En Bretagne, c'est en Loire-Atlantique que le chômage a le plus progressé en 1991 avec 12,6 %.

Dans 16 régions sur 22, le nombre de demandeurs d'emploi a plus progressé qu'en Bretagne. Les plus fortes progressions sont enregistrées en Rhône-Alpes (+18,8 %), dans la région Centre (+16,7 %) en Pays de la Loire (sans la Loire-Atlantique) et en Ile-de-France (+14,2 % dans les deux cas), en Alsace (+13,6 %). Les plus faibles progressions sont notées en Nord-Pas-de-Calais (+4,5 %), en Corse (7,5 %), en Picardie (+8 %), en Lorraine (8,3 %).

Breizh-Eco

D'autres le disent
Henri Queffelec

"La Loire-Atlantique, ex. Loire-Inférieure, et qui pourrait se nommer Loire Celtique, n'appartient pas seulement à la Bretagne par l'histoire, mais par cette réserve majestueuse, cette pudeur dans la force ou cette dignité, qui se bloti ssent toujours plus ou moins dans les vieilles terres, les vieux bois, les vieilles villes du Massif armoricain".

(Lu dans "La Bretagne Intérieure", éditions Calligrammes.

BRÈVES

Citroën

● ***Après avoir annoncé 900 licenciements, Citroën-Rennes s'orienterait plutôt vers un accroissement du chômage technique.***

Emplois à St-Nazaire

● ***Diamoil-France, émanation d'une multinationale basée en Suisse et en Belgique, prévoit la création de 410 emplois à Saint-Nazaire, dans le secteur des transports routiers et dans celui de la pêche. Le projet suscite pour l'instant beaucoup d'interrogations.***

● ***Le dialogue entre dockers et sociétés manutentionnaires pourrait s'ouvrir à Nantes, malgré des positions de départ éloignées.***

SEPNB

● ***Quelque peu irritée par des discours "écologistes" superficiels et électoralistes, la SEPNB, réunie le 15 mars à Carantec, rappelle que la qualité de l'eau est la priorité des priorités, et qu'elle passe par l'agriculture non polluante.***

RN 164

● ***Curieux article en page Bretagne d'Ouest France du 3 avril, où Loïc Beauverger s'en prend à Max Siméoni et à Christian Guyonvarc'h, à propos d'une prise de position du député européen, hostile au tracé de la déviation de Caurel sur la N. 164. Son argumentation repose curieusement sur la répartition des voix aux élections régionales....***

Pêche

● ***905 bateaux de pêche ont abandonné leur activité dans le cadre du Plan Mellick. Les trois quarts avaient plus de 20 ans et les quatre cinquièmes faisaient moins de 12 mm. Un peu plus de la moitié des marins concernés auraient retrouvé un embarquement.***

Suicide

● ***Les taux de suicide sont en Bretagne supérieurs de 50 % à la moyenne française, selon une étude de l'Observatoire régional de la Santé, qui relève parmi les causes une série de "cassures" démographiques, économiques et culturelles, et note que ceux qui boivent se suicident moins (NDRL : autrement ?).***

Les élections chez les peuples de l'État français

Régionales et Territoriales

Alsace :

Une liste était présentée dans le Bas-Rhin par les militants autonomistes de l'Union du Peuple Alsacien, elle était dirigée par Gabriel Andres ; elle obtient 1,85 % des voix, devançant celle de France Unie et du PCF. Il n'y avait pas de liste équivalente aux élections de 1986.

Catalogne :

Deux listes catalanes étaient présentes en Catalogne Nord, qui est pour les Français le département des Pyrénées Orientales. La liste qualifiée par les médias de "régionaliste", présentée par Unitat Catalana, qui veut faire du Roussillon une région catalane dotée d'un statut particulier, et dirigée par Llorenc Planes, obtient 1,9 % des suffrages. Celle d'Esquerra Republicana de Catalunya, mettant l'accent sur l'unité de la Catalogne et souhaitant son indépendance, qualifiée de nationaliste et dirigée par Jordi Vera-Aus obtient 1,14 % des suffrages. En 1986, une liste catalane avait obtenu 2,86 % des voix, mais avec près de 370 voix de plus que les deux listes catalanes de 1992.

Corse :

Là non plus l'unité n'était pas totalement réalisée. Il y avait deux listes corses en présence : celle dirigée par Edmond Siméoni, rassemblant sous le titre de **Corsica Nazione,** l'Union du Peuple Corse, la Cuncolta Naziunalista, l'Accolta Naziunali Corsa, les Verdi Corse (verts) et les autogestionnaires de Per U Paese, et celle du **Muvimentu Per l'Autodeterminazione** dirigée par Alain Orsoni, le MPA ayant décidé en mai 1991 d'aller seul aux élections de mars 1992. Les élections avaient lieu en Corse selon des modalités différentes de celles des "régions" continentales. En application du nouveau statut de la Corse adopté en avril 1991 par l'Assemblée nationale, et faisant de la Corse une collectivité territoriale, l'Assemblée corse de 51 membres a été pour la première fois élue au suffrage universel à deux tours dans le cadre d'une **circonscription unique.**

Au premier tour la liste de Corsica Nazione obtient 13,66 % des suffrages, au deuxième rang après celle RPR-divers droite ; la liste du Muvimentu Per l'Autodeterminazione obtient 7,42 % venant en cinquième position. Au total les deux listes nationalistes rassemblent plus de 21 % des suffrages. A l'issue du premier tour, quatre listes n'ayant pas atteint les 5 % des suffrages ne peuvent se maintenir : celles de Génération Écologie, du PS, celle d'un RPR dissident et celle du PC ; celle du Front national se maintient de justesse.

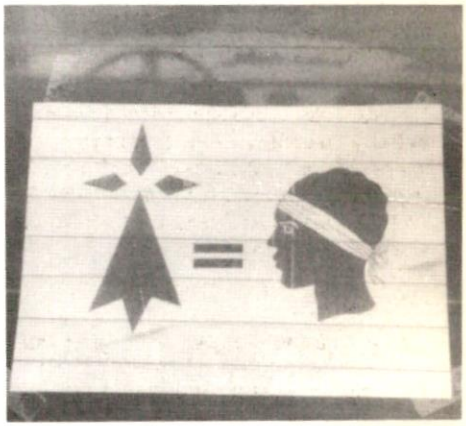
Au second tour, la mobilisation est plus importante, avec plus de 2.350 abstentionnistes en moins, elle a notamment profité aux nationalistes : la liste d'Edmond Siméoni, toujours au deuxième rang, obtient 16,85 % des suffrages et neuf sièges ; celle d'Alain Orsoni en obtient 7,98 % et quatre sièges. Au total les listes nationalistes obtiennent près de 25 % des suffrages et treize sièges sur 51 (plus du quart) ; à Bastia elles rassemblent plus de 28,5 % des voix et 28,75 % à Ajaccio ; dans six cantons elles en regroupent plus de 30 % avec plus de 39 % dans le canton de Celavo Mezzana, dans l'arrière-pays d'Ajaccio.

Après des élections en 1987 (celles de 1986 ayant été annulées pour fraude en Corse du Sud), les nationalistes disposaient de moins de 10 % des suffrages et avaient 6 sièges à l'Assemblée de Corse. Les progrès réalisés sont évidemment impressionnants et traduisent la force et l'audience croissante du mouvement nationaliste ; ils sont aussi le résultat du travail d'organisation sociale au sein de la population corse.

Deux autres enseignements peuvent être tirés des élections territoriales de Corse. C'est tout d'abord la faiblesse (heureusement !) du résultat du Front national qui avec 3,61 % des suffages au second tour n'obtient aucun siège à l'Assemblée de Corse ; c'est aussi le cas dans les départements d'Outre-Mer, mais cela ne s'est produit dans aucune "région" continentale. Le deuxième enseignement c'est l'écroulement du Mouvement des radicaux de gauche qui n'obtient que 10,33 % des suffrages (contre 9,21 % au premier tour) et cinq sièges ; dans la précédente assemblée le MRG et divers gauches disposaient de dix sièges (sur 60). C'est là sans doute le résultat de la refonte des listes électorales qui a entraîné la déroute d'une des forces clanistes. Mais cela est aussi le résultat du travail des nationalistes qui "a dénoncé les fraudes, le vote par procuration, le vote par correspondance" (1) ; "c'est notre irruption dans les salles de vote qui a progressivement enrayé la mécanique claniste" écrit Max Siméoni dans "Arritti" (1). En Haute-Corse, il n'y avait d'ailleurs que 7 % de vote par procuration contre 21 % en 1986.

A l'issue des élections Edmond Siméoni revendiquait la responsabilité de "former le gouvernement régional". Mais lors de la réunion de l'Assemblée de Corse, le 2 avril, pour désigner ses instances, l'initiative de Corsica Nazione de réunir une force alternative a été boycottée par tous à l'exception du MPA. C'est Jean-Paul de Rocca Serra (RPR) qui a été (ré)élu. Président de l'Assemblée, avec un vice-président divers gauche et un deuxième RPR. Le conseil exécutif, présidé par Jean Baggioni (UDF-PR) comprend en outre 2 RPR, 2 divers droite et 2 radicaux de gauche (à noter que sur sept membres du Conseil, quatre vivent et travaillent sur le continent !). Le clan a reserré les rangs. Mais terminons en citant à nouveau "Arritti" : "nul doute que l'exécutif élu le 2 avril ne finisse par devenir impopulaire à l'extrême, car il est rare d'être ainsi élu à contre courant de l'attente de l'opinion publique (...). L'alternative au clan est avant tout nationaliste, et son accomplissement passe par une politique d'union" (2).

(1) "Arritti", n° 1303, p. 3.
(2) "Arritti", n° 1304, p. 5.



Une égalité non vérifiée.

Euskadi:

Puisqu'il n'y a toujours pas d'entité administrative basque, les promesses faites n'ayant pas été tenues, le pays basque Nord (Sparralde) se trouve englobé dans le département des Pyrénées Atlantiques qui comprend une partie basque et bascophone et une partie béarnaise et occitanophone.

Il y avait dans ce département deux listes exprimant de façons différentes cette dualité de situation. La liste unitaire basque abertzale (= patriote) Abertzaleen Batasuna, fondée sur une union entre les partis EMA et Euskal Batasuna, dirigée par Jacques Abeberry (que certains ont rencontré ou écouté à Carhaix le 7 mars dernier lors d'un fest-noz de soutien à Loeiz Loffical). La deuxième liste est une liste d'alliance entre une organisation occitane "Entau Païs" et une organisation basque "Eusko Alkartasuna" ; elle est dirigée par David Grosclaude, dirigeant d'Entau Païs.

Une union totale sur le département n'a pas été possible, sans doute en raison de divergences entre les organisations basques et aussi du refus de certaines d'entre elles d'accepter comme tête de liste le responsable d'une organisation occitane.

Au soir du 22 mars, la liste dirigée par Jacques Abeberry obtient 3,13 % des suffrages sur l'ensemble du département (en 1986, la liste dirigée par Kazusta avait obtenu 1,84 % des suffrages ; le progrès n'est donc pas négligeable, mais n'est pas décisif). La liste dirigée par David Grosclaude obtient 1,45 % des suffrages (en 1986 la liste occitane dirigée par D. Grosclaude avait obtenu 1,52 % des suffrages et près de 800 voix de plus ; il y a là, par contre, recul ; l'alliance basque occitane n'a été payante ni en Béarn, ni en Sparralde ; elle a sans doute pâti aussi de la concurrence de la liste

CPNT (chasse, pêche, nature et tradition) qui dépasse 13 % des suffrages et des listes écologistes (Génération Écologie et Verts) qui en regroupent plus de 10 %.

En Iparralde la liste abertzale obtient 6,92 % des suffrages (mais pour avoir un élu, il lui fallait environ 12.000 sur le département ; elle en obtient moins de 8.900, malgré une progression de plus de 2.300 voix et un nombre global de suffrages exprimés nettement inférieur à celui de 1986), contre 4,2 % pour la liste d'EMA en 1986.

Dans cinq cantons sur vingt et un elle dépasse 10 % des suffrages, en atteignant 15,31 % dans le canton de Baïgorry, ce qui traduit une audience réelle des abertzale, comparable à celle des nationalistes en Corse.

La liste basco-occitane dirigée par David Grosclaude obtient 1,1 % des suffrages en Iparralde, contre 0,46 % en 1986 pour la liste d'Entau Païs seul. En Béarn la liste obtient 1,76 % des suffrages, contre 2,31 en 1986.

Occitanie:

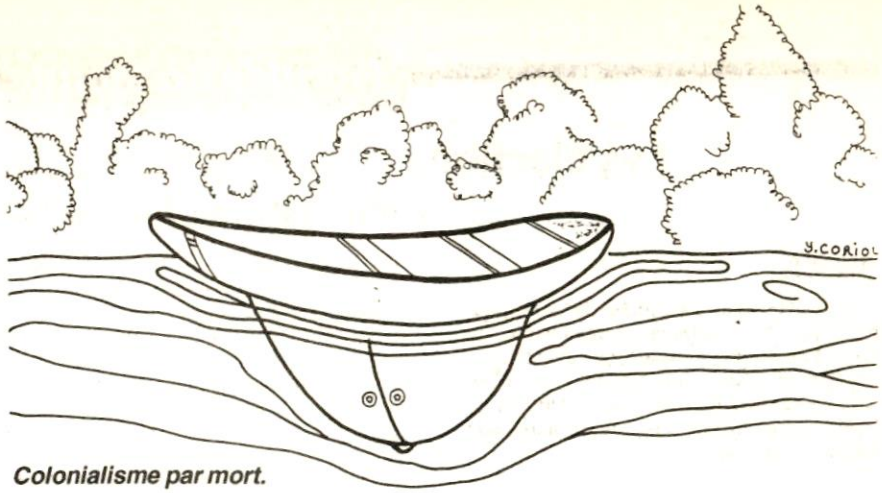
Il a déjà fait état plus haut de la liste basco-occitane dans les Basses Pyrénées. Il y avait des listes occitanes dans huit départements occitans.

Dans l'Aude la liste dirigée par Jean-François Saïsset du Parti occitan, obtient 1,58 % des suffrages exprimés ; une liste analogue en avait en 1986 obtenu 1,06 %.

Dans la région Midi-Pyrénées, il y avait une liste dans les Hautes Pyrénées, dirigée par Pierre Loubère d'Entau Païs : elle obtient 3,34 % des suffrages, ce qui est fort honorable pour une première tentative. Il y avait également une liste dans le Tarn dirigée par Robert Marty, au Parti Occitan et président de l'Institut d'études occitanes : elle obtient 1,65 % des suffrages, contre 2,05 % en 1986. Il n'y avait pas de liste occitane en Haute Garonne, mais des militants occitanistes étaient présents sur une liste des Verts soutenue par Génération Écologie.

Dans la région Aquitaine, il y avait, outre la liste de David Grosclaude en Béarn-Sparralde, celle de Jacques Delmas d'Entau Païs, en Lot-et-Garonne pour la première fois elle obtient 0,82 % des suffrages.

Dans quatre départements de la région Provence-Alpes-Côtes d'Azur étaient présentées des listes occitanes d'union associant sous le titre "Région Provence", des membres du Parti occitan, du groupe Parlarem (proche des socialistes), des Mistraliens, des défenseurs de la langue d'Oc. Celle, dirigée par Claude Edmond, obtient 0,36 % des suffrages dans les Bouches-du-Rhône ; celle du Var, dirigée par Marc Audibert, obtient 0,93 % celle du Vaucluse, menée par Madeleine Jacquier, atteint 1,81 %. Celle des Alpes-de-Haute-Provence, dirigée par Jean Souchon, non exclusivement occitaniste, est aussi la seule, parmi les peuples minoritaires de l'hexagone, hormis les listes nationalistes corses (mais la Corse n'est pas inscrite dans l'hexagone) à dépasser la barre des 5 %, avec 5,87 % des suffrages exprimés, ce qui est, dans le contexte général, un très bon résultat, mais en raison d'un quotient électoral élevé (il y avait seulement cinq sièges à pourvoir), elle n'obtient aucun siège.



Colonialisme par mort.

Nos camarades occitans ont sans doute souffert aussi de la concurrence des listes CPNT et des listes écologistes, dans des régions où la conscience occitane est sans doute plus faible encore que la conscience bretonne chez nous.

Savoie :

Le mouvement Région-Savoie présentait des listes dans les deux départements savoyards. Elles réalisent des scores inférieurs à ceux de 1986.

En Savoie, la liste dirigée par Jean-François Portay obtient 2,39 % des suffrages, en net retrait sur le résultat de 6,08 % en 1986 (mais sans obtenir alors d'élu).

En Haute-Savoie, la liste menée par Michel Duret obtient 2,79 % des suffrages contre 4,33 % en 1986.

Dom-Tom:

Il faut rappeler que dans les "Départements d'Outre-Mer", il y a à la fois un Conseil régional et un Conseil général, pour gérer le même territoire, ce qui crée une situation particulièrement absurde du point de vue institutionnel.

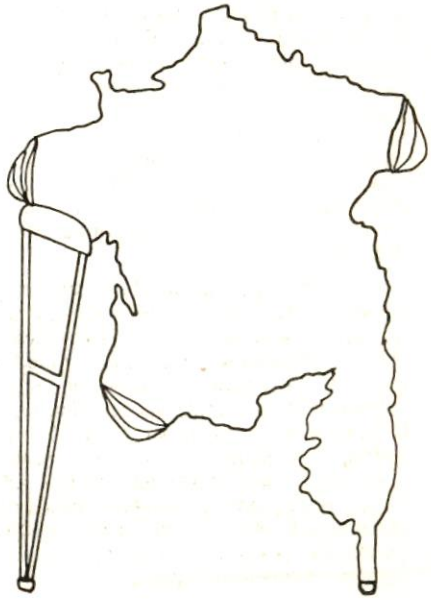
En Martinique, le Mouvement pour l'Indépendance de la Martinique (MIM) apparaît comme la première force indépendantiste de l'île, avec 16,02 % des suffrages (contre 4,86 % en 1986) la liste dirigée par Alfred Marie-Jeanne, se situe au deuxième rang après celle de l'UPF ; elle dépasse en nombre de voix la liste du Parti Progressiste Martiniquais d'Aimé Césaire dirigée par Camille Darsières (15,82 % des suffrages), le MIM et le PPM ont chacun 9 sièges ; le PCM en a 4, le PS 3. Autre liste indépendantiste, celle du Conseil national des comités populaires, dirigée par Robert Saé, n'obtient que 2,19 % des suffrages. Lors de l'élection du président de la Région, le candidat du PCM regroupant les voix de gauche l'a emporté au bénéfice de l'âge contre le candidat de l'UPF ayant le même nombre de voix, les neuf représentants du MIM se refusant à toute négociation.

A la Guadeloupe la principale organisation indépendantiste l'Union Populaire pour la Libération de la Guadeloupe, mais qui a fait campagne, sous la direction de Roland Thesauros, en affirmant que "l'indépendance n'est pas à l'ordre du jour" obtient 5,48 % des suffrages et a 2 élus.

En Guyane, la liste du Parti national populaire guyanais dirigée par José Dorcy obtient 3,2 % des suffrages, devancée par celle du Mouvement démocratique et socialiste (?) qui en obtient 3,3 %. Le PNPG frôle à Cayenne les 5 % avec 4,93 % des suffrages.

A la Réunion, c'est sous la bannière de Télé-Free-Dom que la liste dirigée par Camille Sudre obtient, à la surprise de tous les états-majors politiques, 30,79 % des suffrages et 17 des 45 sièges. Camille Sudre est le créateur de Télé-Free-Dom dont la saisie des émetteurs avait provoqué de violentes émeutes en février 1991. Il a été élu président de la région avec l'appui du PCR de Paul Vergès, élu premier vice-président et chargé de définir un plan de développement de la Réunion.

Enfin, à Wallis et Futuna, vingt sièges de l'Assemblée territoriale étaient à renouveler. Il y a dix élus sur des listes qualifiées d'intérêt local ou particulier, sous des étiquettes telles que "Ton pays", "Pense aux problèmes de ton pays", "Conserve l'identité du pays", "Aime ton pays".



La France malade de ses régions.

Élections régionales :
Le camouflet de la Réunion vis-à-vis du pouvoir central...

Ça y est, c'est fait. Free-Dom, la première radio libre de l'île de la Réunion et la télévision pirate, interdite en 1991, après cinq années d'existence, avec les conséquences que l'on sait (les combats de rues, les scènes de pillage, et plus grave, la dizaine de brûlés vifs) viennent d'obtenir leur légitimité.

Candidate aux élections régionales, la liste Free-Dom avec 30,80 % des suffrages exprimés, se voit créditée de 17 sièges sur 45, l'UPR en obtenant 14, le PCR 9 et le PS local 5. Toutes les autres listes (14 au total) ne dépassent pas la barre des 5 %.

Peu importent désormais les négociations post-électorales pour la présidence. Free-Dom a gagné, et c'est une double victoire, car le centralisme parisien ne pourra plus à l'avenir prendre à 10.000 km, même au nom de ce qu'il appelle la légalité (sa légalité), une décision allant contre la volonté légitime de beaucoup de Réunionnais... Les notables du CSA, qui ne sont pas des élus, s'ils résistent à l'estocade que vient de leur infliger un département d'Outre-mer, devront admettre que l'île de la Réunion, ce n'est pas la brousse.

De même, cette élection historique devrait faire réfléchir plus d'un habitant de l'Hexagone, et notamment de nombreux Bretons : une majorité (relative) de Réunionnais ont exprimé leur ras-le-bol du débat droite-gauche orchestré par le jacobinisme depuis la Révolution, et leur refus de la manipulation des peuples en France. On ne nous empêchera pas de comparer les résultats du scrutin à la Réunion, avec ceux de la région fantôme des Pays-de-Loire, où le FN fait une percée sans précédent.

Entre le racisme et le droit à l'identité des peuples minorisés en France et ailleurs il ne peut y avoir aucune confusion. C'est toujours le premier (cité) qui a provoqué et qui provoque encore trop souvent l'oppression et la non-reconnaissance du second.

Malheureusement, on peut craindre que ce qui se passe à 10.000 km sous les tropiques ne sera pas facilement accepté comme élément de comparaison. Et le racisme pourrait bien commencer par le fait que plus de la moitié des Français opteraient plus facilement pour l'indépendance des Dom-Tom que pour la simple autonomie d'une région de l'Hexagone, même de la leur...

Dominique AUPIAIS

Italie : tremblement de terre

La Démocratie Chrétienne tombe à moins de 30 % des suffrages avec 29,5 % (contre 34,3 % en 1987). Le Parti Démocratique de la Gauche (PDS, ex PCI) tombe à 16,1 % (26,6 % en 1987) ; cet écroulement est en partie compensé par le score de 5,6 % obtenu par les Refondateurs communistes (communistes purs et durs). Le Parti Socialiste Italien connaît un léger recul, ainsi que le parti néo-fasciste ou MSI (mais la petite-fille de Mussolini est élue à Naples). Par contre connaissent un léger progrès le Parti Républicain Italien, le Parti Libéral, les Verts (qui ont 2,8 % des suffrages). Le grand changement est l'énorme succès de la Ligue lombarde avec 8,8 % (0,5 % en 1987).

Le succès de la Ligue lombarde, mouvement populiste, hostile aux gens et aux régions du Sud, consacre la coupure entre l'Italie du Nord riche et l'Itale du Sud encore sous-développée. La Ligue obtient 17 % des voix dans le Nord, elle est le premier parti à Milan, progresse en Vénétie (où la Ligue vénète gagne un siège à la Chambre). Par contre au Sud le Rete (ou Réseau), mouvement antimafia, est le premier parti à Palerme, capitale de la Sicile, avec 40 % des voix. Il a 12 sièges à la Chambre et 3 au Sénat.

Au Sud Tyrol, le Volks Partei garde ses 3 sièges à la Chambre, gagne un siège au Sénat. La liste du Val d'Aoste, autre région autonome, gagne un siège à la Chambre, et un autre au Sénat.

Le Parti nationaliste écossais aux élections législatives : Un net progrès maquillé en défaite

D'une élection à l'autre le Parti nationalistre écossais (SNP) est passé de 14 à 21,5 % des voix en Écosse. Du fait d'un mode de scrutin injuste qui profite aux deux principaux partis anglais, le SNP a perdu deux de ses cinq sièges. Il n'en est pas moins vrai que le parti écossais a vu son électorat augmenter de plus de 50 % en cinq ans tandis que ses adversaires stagnaient ou régressaient (voir tableau ci-joint). Aussi est-il permis de s'interroger sur la motivation réelle d'une presse française qui n'a pas hésité à parler d'"une défaite cuisante" du SNP (*Libération* du 11 avril).

Au lendemain du vote le président du SNP, Alex Salmond, analysait froidement les résultats et appelait à la mobilisation en vue de l'élection aux districts (l'équivalent de nos départements prévue pour le 7 mai :

"Le Parti travailliste a mené le peuple écossais en bateau pour la quatrième fois. Les travaillistes avaient promis qu'ils créeraient un Parlement écossais en claquant des doigts. Il est clair qu'il s'agissait d'une publicité mensongère. A la place de cette belle promesse ils ont livré l'Écosse aux mains d'un quatrième gouvernement conservateur anglais".

"Il y a des gens au Parti travailliste et chez les Libéraux-démocrates qui sont d'accord avec nous sur l'objectif de l'indépendance mais pas sur le calendrier. Ils ont cru – et cela s'est converti en de nombreux votes – que la décentralisation par le centre ouvrirait la voie à l'indépendance d'une façon évidente. Il est clair aujourd'hui que ce chemin-là aboutit dans une impasse".

"Maintenant il n'y a plus d'endroit où se cacher dans la politique écossaise. Les gens doivent choisir entre la souveraineté du peuple écossais ou celle du parlement anglais. J'appelle les nationalistes des camps travailliste et libéral, qui se sont tus durant cette élection, à s'exprimer en faveur de l'Écosse – et à le faire maintenant, avant l'élection aux districts du 7 mai".

Pays de Galles : Progrès du Plaid Cymru en voix et en sièges

Si le mode de scrutin a considérablement nui aux Écossais il a profité, en revanche, aux nationalistes gallois dont la représentation en sièges est proportionnellement plus importante que la part des suffrages obtenue. Mais on retiendra surout que le Plaid Cymru a progressé tant en voix (+ 1,5 %) qu'en sièges (4 députés au lieu de 3). La campagne du parti, centrée sur la revendication d'une représentation directe du Pays de Galles au niveau européen, a donc reçu un écho favorable dans la population. Ce résultat est d'autant plus remarquable que l'économie et, ce faisant, la sociologie du Pays de Galles ont beaucoup évolué depuis six ans : fermeture des mines, installation de multinationales, notamment dans l'électronique de pointe. La société galloise, qui a longtemps reposé sur la campagne et l'industrie minière, se "tertiarise" rapidement. A l'évidence le parti gallois a su s'adapter à cette évolution rapide.

Autre vainqueur de ces élections – tout au moins au Pays de Galles – les "Travaillistes qui frisent la majorité absolue en voix. Le Pays de Galles comme l'Écosse reste un bastion du progressisme face à une Angleterre qui s'est encore droitisée. Cela ne sera pas sans conséquences sur les relations avec le pouvoir central.

Résultats des élections en Écosse et au Pays de Galles

Écosse	%	sièges
Conservateurs	25,7 (24)	11 (10)
Travaillistes	39 (42,4)	49 (50)
SNP	21,5 (14)	3 (3)*
Libéraux-dém.	13,1 (19,2)	9 (9)

Pays de Galles	%	sièges
Conservateurs	28,6 (29,5)	6 (8)
Travaillistes	49,5 (45,1)	27 (24)
Plaid Cymru	8,8 (7,3)	4 (3)
Libéraux-dém.	12,4 (17,9)	1 (3)

*Lors des précédentes élections législatives, en 1987, le SNP n'avait obtenu que trois sièges. Mais, depuis cette date, deux députés élus sous l'étiquette Travaillistes, avaient rejoint le SNP.

Élections chez les peuples d'Europe

Royaume-Uni

Les élections législatives du 9 avril dernier ont, infirmant tous les sondages, vu la victoire des conservateurs pour la quatrième fois consécutive. Ils obtiennent un nombre de sièges (336) leur donnant plus de majorité absolue ; ils conservent à peu près le même pourcentage de voix : 41,9 % contre 42,2 en 1987. Les travaillistes progressent nettement avec 270 sièges et 34,4 % des voix (contre 229 et 30,8 % en 1987). Les libéraux-démocrates ont 21 sièges avec 17,9 % des suffrages (contre 22,4 % en 1987). Diverses formations ont 7 sièges avec 3,5 % des voix (dont les Verts).

Il faut ajouter à cette liste les partis nationalistes, le Scottish National Party en Écosse, et le Plaid Cymru au Pays de Galles, qui au total ont 7 sièges, et en regroupant sur l'ensemble du Royaume-Uni 3,5 % des suffrages contre 2,9 % en 1987 (mais n'oublions pas que ces deux pays regroupent huit millions d'habitants sur une population totale de plus de 57 millions sur l'ensemble du Royaume-Uni).

Le Plaid Cymru gagne un siège aux Communes, où il en disposera de quatre. En Écosse, le SNP perd un siège (acquis lors d'élections partielles) et en a trois aux Communes. Mais il ne connaît pas la défaite dont parlent certains. Là aussi les sondages ont pu se tromper, mais là personne ne le dit, en effet le SNP progresse en voix de plus de 50 %, passant de 14 à 21,5 % des suffrages, est-ce donc là un échec ? En Écosse les conservateurs progressent (de 24 à 25,7 %), les travaillistes reculent (de 42,4 à 39 %), ainsi que les libéraux-démocrates (de 19,2 à 13,1 %) relégués à la quatrième place par les progrès du SNP.

En Irlande du Nord, à Belfast-Ouest, le Sinn Fein perd son unique siège gagné en 1987 par Gerry Adams qui n'avait jamais siégé aux Communes et qui est battu par un nationaliste catholique modéré, membre du SDLP. Cependant même si le Sinn Fein perd son siège de Belfast-Ouest, le nombre de voix républicaines reste globalement identique, avec un taux de votants très élevé ayant profité au candidat du SDLP élu avec une faible majorité.

Grève générale en Galice

Le 2 avril dernier, près d'un million de personnes ont fait grève en Galice, à l'appel de sept syndicats qui avaient organisé une grève de vingt-quatre heures, pour protester contre le déclin industriel de la Galice, durement frappée par le déclin de la métallurgie et de la construction navale. La Galice connaît actuellement un taux de chômage de 16 %;

A quand une action unitaire des syndicats en Bretagne pour protester contre l'importance du chomage et contre l'absence de politique de développement économique et d'aménagement du territoire. Pourtant il y a eu dans le passé, des journées d'action unitaires sur ce type de problèmes. N'y a-t-il pas d'autres solutions en Bretagne que de se résigner au tout-tourisme ?



L'autocollant de l'ALE et les drapeaux des peuples d'Europe (10 F au "PB").

L'ALE France et les élections régionales

Strasbourg (Parlement européen), le 6 avril 1992

L'Unione di u Populu Corsu (UPC-Corse), Esquerra Republicana de Catalunya (ERC-Catalogne), Unitat Catalana (UC-Catalogne), Unvaniezh Demokratel Breizh (UDB-Bretagne), Eusko Alkartasuna (EA-Pays Basque) et Elsaessische Volks Union (UPA-Alsace) constatent :

– que les partis traditionnels ont perdu le contact avec le réel et n'ont plus de prise sur l'avenir. Dans une Europe viable la démocratie doit naître des régions. Il y a déjà des exemples de systèmes politiques fédéraux ou fédéralisants et régionalisés en Europe : Allemagne, Espagne, Italie, Belgique. Des aspirations à l'autonomie et à l'autodétermination s'expriment dans d'autres États encore centralisés : Écossais et Gallois en Grande-Bretagne ;

– qu'à l'occasion des élections dites régionales du 22 mars, le débat sur l'avenir des régions n'a jamais eu lieu. Les élections du 22 mars n'ont été pour les partis traditionnels qu'une préparation aux élections législatives. Jamais ces partis n'ont soulevé la question majeure de l'adéquation des pouvoirs politiques et des moyens financiers des régions avec la construction européenne.

Les partis signataires, solidaires, demandent :

– le maintien ou l'instauration de la proportionnelle à chaque élection afin que les forces démocratiques nouvelles puissent régénérer un système politique usé ;

– que les langues et les cultures des peuples de l'État français soient enfin reconnues comme une expression de la diversité réelle de la société ;

– la création d'un Conseil des peuples et des régions en remplacement du Sénat ;

– aux conseils régionaux élus de mener une action commune pour que les membres du Comité européen des régions institué par les Accords de Maastricht soient élus par les régions elles-mêmes et non nommés par les États.

Les 4 et 5 mai prochain, les partis signataires rencontreront, à Bruxelles, vingt-deux partis régionalistes et autonomistes d'Europe dans le cadre de l'Alliance libre européenne.

S'unir au niveau hexagonal ?

L'Alliance libre-européenne ou ALE, est une association de peuples sans État d'Europe créé en 1980. l'Union Démocratique Bretonne y a adhéré voici 6 ans. Elle comprend aujourd'hui 28 partis de 28 peuples et régions d'Europe. Ils sont unis par la revendication d'une régionalisation véritable, de la reconnaissance des identités culturelles, par le refus de l'action violente et le choix de la voie légale, donc des élections. Elle œuvre aussi pour la paix, le désarmement, la dénucléarisation et donc pour la sauvegarde de l'environnement. Elle dispose de 7 députés au sein du Parlement européen et anime le groupe Arc-en-Ciel (14 députés). Au sein de l'État français existe l'ALE France, car les peuples de l'État français ont à faire au même État et ont certains problèmes spécifiques.

"Si vous agissez seulement au niveau de la Bretagne, vous n'arriverez jamais !", nous disent les bons conseilleurs. Depuis toujours, l'UDB a une action internationale et européenne. Depuis 8 ans, elle a des liens étroits avec des peuples d'Europe, souvent plus avancés qu'elle sur la voie de l'autonomie. Du travail en commun se fait au Parlement européen et aussi sur le terrain. Nous avons évoqué le soutien apporté, pendant la dernière campagne des régionales, par Jaak Vandemeulebrouke, député européen et président flamand du groupe Arc-en-Ciel, ainsi que par Max Simeoni.

Pour faire entendre notre voix dans les médias centralisés français, il est nécessaire de renforcer l'ALE France, qui regroupe six partis de peuples et régions de "France". Nous en reparlerons !



Marie-France Le Thomas ou peindre en légitime défense

C'était en 1987. Une fissure, un déchirement des chairs jusqu'au regard intérieur qui, après avoir guidé l'artiste vers le large pour la rejeter sur la grève graniteuse, révèle au sein des brèches vives, le miroir tranchant d'une palette inattendue.

En 1989, Marie-France Le Thomas abandonne les fleurettes sur table et l'allée sereinement ombragée de la forêt pour affronter son désespoir à coups de fronde, de lance-flammes et de rasoir. De cette violence sans répit surgiront, étonnantes d'intensité, ses séries "pierres" et "métaux" :

"Le Doute" : Montagne écrasante que l'être tombé s'acharne à escalader ;

"Sépulture" : Allée dolménique – cathédrale des premiers temps – corridor obscur vers la lueur ;

"Passage" : Labyrinthe de métaux froissés et coupants jusqu'au cylindre lisse, phallus érigé en issue ;

"Bifurcation" : Équerre d'acier acérée, intransigeance à l'épreuve de la forge...

Suivra l'essoufflement, le temps pour l'artiste de regarder d'un peu plus loin, sur fond de toile, l'inébranlable Armorique lapidée et tailladée sans broncher. Marie-France perçoit dans ce combat contre elle-même – fille de la mer et du vent – une injonction de survie. Peu à peu, alors, de ses huiles, l'eau émergera douce aux plaies, frémira, ruissellera, puis jaillira du ventre de la Bretagne, reviviscente.

Aujourd'hui Marie-France puise son art dans les profondeurs atlantiques, un autre miroir où la pierre se meut, souple, transmuable, génésique.

"La crèche" : Grotte aquatique abritant un fœtus gardé par une louve rouge ;

"Gésine" : Pierre-utérus libérant laborieusement une rondeur en forme de vie...

Marie-France Le Thomas : peintre d'une rigueur exceptionnellement informelle. Suivons-la pour découvrir, au fil de sa démarche sur la matière pour la forme, les arcanes du Trégor.

Chrtistiane LAÏFAOUI

M.F. Le Thomas est née en 1940 à Perros-Guirec, où elle vit. Son atelier est visible sur rendez-vous, tél. 96.23.03.36.

Marie-France Le Thomas exposera au palais des congrès de Perros-Guirec du 18 avril au 10 mai 1992.

Du 15 mai au 15 juin, elle exposera à la Galerie de Jadis et d'Aujourd'hui à Morlaix.



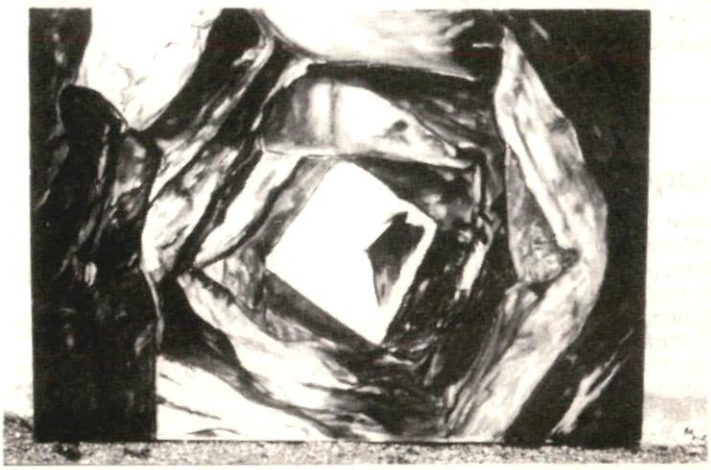
Gardienne de la nuit.



Le cri.



Ravine.



Sépulture.

Mégalithes de l'arrondissement de Lannion

Un inventaire est toujours un événement. Celui-ci recense les mégalithes, nombreux et souvent méconnus, de l'arrondissement de Lannion, sous la responsabilité de Michelle Le Brozec, présidente de l'Association pour la recherche et la sauvegarde des sites archéologiques du Trégor. Dolmens, menhirs, allées couvertes, tumuli sont classés suivant l'ordre alphabétique des communes d'implantation.

Sont fournis : la situation topographique et juridique, la description, les fouilles, les traditions, la bibliographie, le plan de situation sur fond cadastral et relevé normalisé. Avec 32 menhirs, un alignement, une enceinte de pierres, une vingtaine de tombes, 19 sépultures, souvent très importantes, le Trégor nord mérite le déplacement.

Anne Marchat, dans une longue introduction, présente les caractères du mégalithisme dans la région de Lannion. De nombreux plans et dessins donnent une idée précise des vestiges observables. Faute de musée préhistorique à Lannion ou à Guingamp, le riche mobilier de ces monuments n'est bien souvent pas visible actuellement. Situation provisoire, espérons-le.



Nouveau : "Trégor, mémoire vivante"

Fondée le 10 novembre 1990 à Lanmeur (29), la Fédération "Trégor Patrimoine", qui regroupe les associations historiques et de sauvegarde du patrimoine du Trégor, vient de publier le premier numéro de sa revue "Trégor, mémoire vivante". Dans ses 98 pages, elle comporte des articles historiques sur des thèmes variés : l'itinéraire templier dans le Trégor, les origines de Lanmeur, un procès au XVIII[e] siècle, Trébeurden au XV[e] siècle, Charles de Keranflech.

Kerezné, un voyageur du XIX[e] siècle... Des signatures de qualité (Yves Briant, André-Yves Bourges, Edmond Rébillé, Jacques Roignant)... Des chroniques et notes bibliographiques. Les dessins sur le patrimoine architectural de Fons de Kort, Néerlandais installé depuis longtemps en Bretagne.

En début d'ouvrage, une notice présente judicieusement le Trégor, du Trieux à la rivière de Morlaix.



Colloque de Prades

L'illustration parue en décembre dans l'article de Michel Sohier sur le colloque suivant de la Flarep, celui de Prades, et concernant le cas de l'Alsace, provenait du mensuel "Land und Sproche", du cercle René Schikelé. L'affichette "Vous avez perdu votre langue ?" conçue par un cabinet de communication, est utilisée depuis près d'un an par le Cercle pour promouvoir le bilinguisme en Alsace.

Fest-noz

Samedi 16 mai, à Plaisir (78) salle des fêtes, avec Diaouled Ar Menez. Organisation Measerien ar menez de Poissy.

Portes ouvertes

L'école Diwan de Loguivy-Lannion organise du vendredi 15 au mardi 19 mai, cinq jours de "portes ouvertes" à l'intention du public qui pourra, en outre, trouver lors de la kermesse de l'école, le dimanche 17 mai, une bonne ambiance de fête.

(Bonne) humeur

Éloge de la rime

Le meilleur moyen de combattre la morosité ambiante est la poésie. Pas celle des autres, la vôtre ! Et pas le vers libre ! Le vers classique, nanti d'une belle rime, riche, sonnante et pas trébuchante.

La recherche de la rime mène à des situations insolites et pleines d'humour, que l'esprit le plus fécond ne saurait imaginer.

Exemple : cherchant une rime en ès à ce vers :

– *Et les rustres bandits de Marc'harit Charlès.*

Le premier mot qui me vint à l'esprit fut cacatoès. D'où ces vers :

– *Et les rustres bandits de Marc'harit Charlès* (1).
Qu'appelait en criant son fier cacatoès...

(Autres adjectifs possibles : beau, bleu, cher, fat, fin, fol, gai, sot, vif, doux, chic, fort, gras, gris, gros, lourd, noir, plat, roux, snob, vain, vert, vieux, chaud, pieux... Essayez tous ces adjectifs à tour de rôle et vous passerez un bon moment).

Variantes du vers :

– *Et les rustres bandits de Marc'harit Charlès*
– *Qui pointaient sur les gens l'épée de Damoclès*
– *Qui expédiaient les gens promptement ad patres*
– *Qui trucidaient les gens sans chanter l'Asperges*
– *Qui terrifiaient les gens découvrant leur faciès*
– *Qui accroissaient sans fin leur triste palmarès...*

(Autres rimes possibles : Périclès, Hermès, Cérès, aloès, Jaurès, Fez, Natchez, Suez et Vélasquez. On imagine l'originalité des scénarios).

Le moins que je puisse faire est de dédier deux alexandrins à notre excellente revue :

– *Rendons hommage, donc, à ce "Peuple Breton"*
Qui ferait un héros du plus triste avorton.

Variantes :

– *Qui chante son pays ainsi qu'un baryton*
– *En qui nous retrouvons les accents de Danton*
– *Qui ne craint pas l'obvier au discours de Tonton.*

Autres rimes possibles et certainement pittoresques : Chareton, thon, glouton, hanneton, Platon, python, triton, etc.

A vos rimes ! Je vous garantis une demi-heure de franche hilarité.

Après quoi :

– *Vous devez vous plier aux rudes contingences...*
Et vous regretterez le temps des diligences !...

Edmond Rébillé

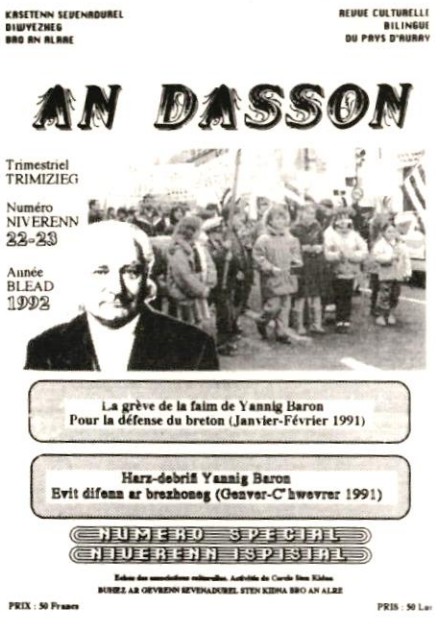
(1) NDLR : célèbre voleuse qui attaquait jadis ceux qui s'aventuraient sur la "lieue de grève", entre Saint-Michel et Plestin (Trégor).

Un recueil de documents sur la grève de la faim de Yannig Baron en 1991

"An Dasson", revue culturelle bilingue du pays d'Auray, éditée par le cercle celtique Sten Kidna, publie un épais numéro spécial consacré à l'action de Yannig Baron en janvier-février 91 pour débloquer la situation de l'enseignement bilingue dans le Morbihan (50 F, An Dasson, 30 rue P. Allio, Brec'h, 56400 An Alre).

Cette grève de la faim de 38 jours, riche de soutiens, de courriers, de rencontres, de discussions, de craintes, d'angoisse aussi, ce gros cahier la fait revivre, en l'illustrant de documents, de coupures de presse, de lettres d'associations, de syndicats (SGEN, CFDT, SPELC, CFTC, UGB). Une chronologie précise et commentée permet de comprendre les événements, les soutiens des uns, les hésitations des autres. La liste des soutiens qui se sont progressivement manifestés est éloquente. Et celle des silencieux l'est également.

Au travers du dossier, ce sont les forces sociales qui s'expriment, face au problème, posé publiquement et dramatiquement, de la survie de la langue bretonne. Éclairant !



« Autonomia » : Un projet pour la Corse

L'Unione di u Populu Corsu (UPC), parti présidé par Max Siméoni et partenaire de l'UDB au sein de l'Alliance Libre Européenne, vient de publier une version réactualisée d'« Autonomia », l'ouvrage qui avait révélé à beaucoup, en 1974, l'existence en Corse d'un mouvement autonomiste en pleine ascension. C'était un an avant les événements d'Aleria. Aujourd'hui, les organisations corses comptent 6 élus à l'Assemblée de Corse et un récent sondage leur prêtait 27 % des intentions de vote en vue des élections de mars 1992. Que de chemin parcouru !

En 220 pages, « Autonomia », nouvelle vague, après avoir dressé un état des lieux historique et contemporain, expose les fondements de la démarche UPC et son projet pour la Corse avant de clore sur une proposition pour un statut d'autonomie interne ; cela même que l'UDB revendique pour la Bretagne, et a développé dans ses « 100 propositions pour la Bretagne ».

Toutes personne désireuse d'avoir sur la Corse un éclairage différent des clichés trop souvent véhiculés par les grands médias hexagonaux devrait lire cet ouvrage de référence.

(Prix, 60 F + frais de port : UPC, BP 117, 20288 Bastia).

Diwan recrute

– des instituteurs

– des instituteurs-stagiaires

Conditions d'admission : Bac + 2, connaissance du breton.

Dépôt des candidatures : Diwan examine en permanence les demandes de candidatures. Adresser un courrier et un curriculum-vitae au directeur de Diwan, BP 22, 29870 Lanniliz.

Renseignements :

Tél. 98.04.05.42.

Lieux d'affectation : Voir carte d'implantation actuelle des écoles. En fonction des postes disponibles.

Descriptif de la formation : Formation théorique au cours de stages, séminaires. Formation pratique dans les écoles. Stages de perfectionnement de la langue bretonne.

Évaluation et suivi de la formation : Par le responsable formation ; par des maîtres-formateurs.

Formation rémunérée : Smic pour les stagiaires.

Rémunération des instituteurs après formation : Grille des salaires Éducation nationale.

Comment la Bretagne est vue par ceux qui vont prélever nos impôts

Perles relevées lors d'un concours de contrôleurs des impôts en région parisienne (thème : la Bretagne). Les fautes sont d'origine.

Les deux régions de la Bretagne sont la champagne humide et la champagne pouilleuse, la champagne humide est un pays d'étangs et de marées.

La Bretagne vote traditionnellement à droite, car elle est tournée vers la mer.

La Bretagne est de forme triangulaire par conséquent peu élevée.

Les vieilles femmes pratiquent la fabrication du beurre.

Les côtes bretonnes sont le lieu où sont cachés les trésors des pirates et les Bretons qui sont cupides et avides se battent pour ces trésors.

Des bandes pierreuses telles que les nappes de granit sillonnent la région.

Les Bretons se reposent six mois par an.

Les côtes bretonnes sont situées au niveau de la mer.

La Bretagne forme un bras qui donne dans la Manche.

La Bretagne se distingue du reste de la France par sa position au bord de la mer.

Les vaches à cause de la proximité de la mer donnent du lait salé dont on fait le délicieux beurre breton de présalé.

Les bovins fournissent de bons produits textiles.

Les montagnes ont été usées par les invasions maures.

(à suivre)

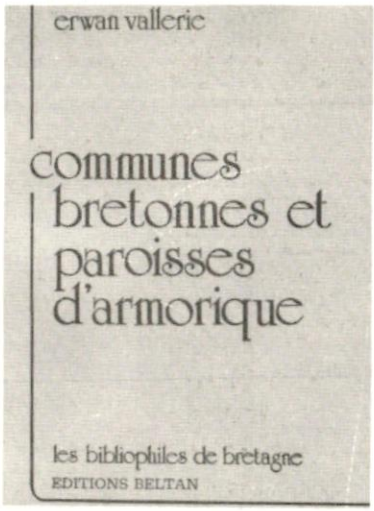
Toponymie
Un événement pour la culture bretonne : la thèse en breton d'Erwan Vallerie

Erwan Vallerie, qui fut l'élève du Pr Léon Fleuriot, s'est fait connaître du public breton cultivé par la publication en 1986 de son livre *Communes Bretonnes, Paroisses d'Armorique* (Éd. Beltan). Après six années de recherche, il vient de soutenir avec succès sa thèse de doctorat à l'université de Rennes 2-Haute-Bretagne.

C'est le 21 mars 1992 qu'il a présenté son ouvrage de plus de 800 pages **entièrement rédigé en breton,** devant un jury placé sous la présidence de Donatien Laurent, directeur du CRBC de l'Université de Bretagne occidentale, et qui réunissait, outre Per Denez, qui a assuré la direction de ce travail à la mort de Léon Fleuriot, Jean-Yves Urien et Gwenaël Le Duc, tous deux professeurs à l'Université de Haute-Bretagne, ainsi que Claude Sterckx, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, ce qui démontre (s'il en est encore besoin) que l'intérêt pour la langue bretonne dépasse les limites de notre chère péninsule.

A l'issue de la soutenance publique (qui, en application du règlement de l'Université, s'est tenue en français), le jury, à l'unanimité, a décerné la plus haute mention (très honorable avec les félicitations du jury) à cette thèse qui renouvelle profondément notre connaissance de l'origine et de l'histoire de la langue bretonne et qui élève la toponymie (l'étude des noms de lieu) au rang d'une véritable discipline scientifique.

Les éditions Beltan à Brasparts se sont réservé les droits de publication de l'ouvrage (ainsi que d'une éventuelle traduction en français).



Première mondiale !

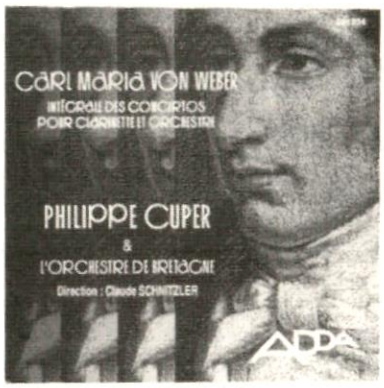
Concertos pour clarinette de Weber... made in Breizh

L'Orchestre de Bretagne, sous la direction de Claude Schnitzler, vient d'éditer un disque compact de grand intérêt : l'intégrale des concertos pour clarinette et orchestre de Carl Maria Von Weber. **A notre connaissance, aucun orchestre n'avait encore regroupé cet ensemble de compositions !** Le clarinettiste est réputé : c'est Philippe Cuper, connu pour une impressionnante série de succès dans les plus grands concours internationaux, de Genève (1979) à Prague (1986). Il nous donne une série très variée où il exploite tous les caractères de la clarinette.

L'Orchestre de Bretagne créé et financé par la Région en 1989, avec quarante-cinq musiciens, souvent très jeunes, fait ici aussi bonne figure. Il prouve qu'en musique classique aussi, la qualité et l'originalité existent loin de Paris. Ouest France et la B.P.O. ont soutenu l'édition de ce "compact" très intéressant (Distribution Adda, 1990) et de qualité (D.D.D.).

J.J.M.

(Secrétariat de l'Orchestre de Bretagne : 42 rue St-Melaine 35000 Rennes).

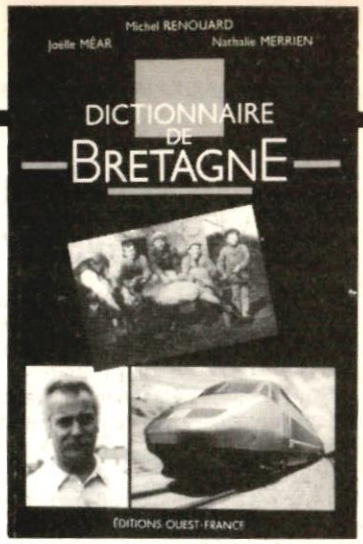


Bons élèves

■ Le bilinguisme rendrait-il plus performant ? Enbata s'est déjà fait l'écho des excellentes évaluations par l'Education nationale des élèves de Seaska. Ikas Bi-bilinguisme dans l'enseignement public-nous fait part des évaluations faites en juin 1991 dans les cours préparatoires (CP) et les cours moyens 2ème année (CM2). La comparaison avec celles d'élèves non-bilingues d'une même classe ayant les mêmes enseignants se révèle pleine d'intérêts, qu'on en juge :

	Français/20		Calcul/20		Basque/20	
	CP	CM2	CP	CM2	CP	CM2
Bilingues	15,32	14,67	14,69	16,19	16,94	14,64
Non bilingues	14,98	13,51	13,45	13,61		

Lu dans "Enbata" (Pays basque).



Vous voulez connaître l'écrivain Henri Pollès, Edouard Leclerc, Brit'Air ou les Curiosolites ? L'école de Pont-Aven ou l'Édit de Nantes vous intéresssent ? Bonne nouvelle. Les éditions Ouest-France nous gratifient d'un livre fort intéressant de Michel Renouard, Joëlle Méar et Nathalie Merrien : un dictionnaire alphabétique de la Bretagne, en 338 pages, d'un prix très raisonnable (85 F). Le but est de rassembler en un seul volume, très maniable, une somme d'informations sur la Bretagne : sites, monuments, noms de lieux, mots bretons et gallo, noms de revues et journaux, de pays et de terroirs, de partis et d'associations, de personnalités du passé et d'aujourd'hui (350, pour ce seul groupe). D'Yves Rocher à Makoto Noguchi, d'Yves-Marie Rudel à Jean Hénaff, le créateur du pâté du même nom : des notices courtes et précises évoquent les origines, le parcours et les œuvres de chacun.

Il n'est pas inutile d'avoir à portée de la main des notices sur "l'heure bretonne", sur Bernard Hinault, sur Hugo et sur la production d'huîtres, pour s'en tenir à des extraits de la lettre "H". Evidemment, il y a des oublis car la Bretagne ne se résume pas. Il a bien fallu choisir et Michel Renouard l'annonce dans la préface : tout choix est subjectif mais, ici, il est incontestablement honnête : "La réalité que nous espérons décrire ici est la Bretagne des 5 départements et la Bretagne de la diaspora, la Bretagne réelle et la Bretagne rêvée (...). Rien de ce qui intéresse cette péninsule du Bout du Monde n'est étranger à ce dictionnaire". Le choix des contemporains était délicat : les auteurs ont refusé le Bottin des notables, des élus, des célébrités, des universitaires. Il y a eu aussi des refus de répondre qui ont influencé la composition du livre.

Qu'il soit permis à l'auteur de ces lignes d'envier les auteurs du dictionnaire. Qu'ils ont dû s'enrichir intellectuellement à la lecture de centaines d'ouvrages ou d'articles sur tous les aspects de la vie bretonne.

Qu'un grand éditeur nous offre le fruit de leur travail à un prix plus qu'abordable doit être pour eux, comme pour nous, une grande satisfaction.

J.J.M.

N.B. Nous n'ouvrirons pas le débat habituel sur "qui est breton". Jean Ferniot, dont la mère était bretonne, figure dans le livre. Pourquoi pas Mitterrand, puisqu'il a évoqué Trébeurden dans un écrit ? Nous laisserons notre ami Pascal (Rannou) y réfléchir...

1932-1992
Le cercle celtique de Rennes fête ses 60 ans

Depuis 1932, plusieurs générations se sont succédé et ont contribué à construire le cercle celtique

L'histoire du cercle est jalonnée par des grandes dates et des hommes qui ont influencé sa vie. On garde en mémoire notamment la création des ballets populaires, des Yaouankiz Breiz ou la disparition du local de la rue du Pré-Perché et bien d'autres...

On se souvient des hommes qui ont fortement marqué l'histoire du cercle : Eugène Cairou à l'origine ou Per Roy après la guerre.

Dans le cadre du 60e anniversaire, le cercle celtique de Rennes se souvient et prépare l'avenir. Ce second rendez-vous se déroulera du 7 au 10 mai 1992 à Rennes. Le grand spectacle au Théâtre de la ville sera un moment fort de ce rendez-vous. Le cercle celtique de Rennes fait partie des meilleurs ensembles chorégraphiques de Bretagne. Outre le spectacle, il est prévu :

Jeudi 7 mai, à 21 h, à la Maison du Champ de Mars de Rennes, spectacle de musique, chant et danses par les enfants du cercle celtique.

Vendredi 8 mai, rencontre d'enfants autour du jeu traditionnel.

Samedi 9 mai : 11 h, messe en langue bretonne à la chapelle Institution Saint-Martin ; 17 h, réception à l'hôtel de ville ; 21 h, spectacle au Théâtre de la ville.

Dimanche 10 mai, à 10 h, à l'école de la Lande du Breil de Rennes, assemblée générale du cercle celtique, repas du 60e anniversaire.

Du 6 au 16 mai, exposition sur la revue Gwalarn au musée de Bretagne avec conférence à la FNAC.

Au cours de ce week-end nous proposons une rencontre entre ceux qui ont construit le cercle et ceux qui l'animent aujourd'hui, plus de 300 adhérents pour préparer l'avenir.

1932 - 1992



Le CERCLE se souvient et prépare l'AVENIR

Mai 1992

Le CERCLE CELTIQUE anime la vie culturelle en PAYS DE RENNES et en ILLE-ET-VILAINE

Octobre 1992

Le CERCLE CELTIQUE est né d'une chorale

Décembre 1992

7-8-9 mai Festival "En Arwen" à Klegereg (56)

Grand rendez-vous culturel à Klégereg (56), les 7, 8, 9 mai prochains : pour la quatrième année, la petite morbihannaise accueille le gratin de la musique bretonne. Tout commencera avec Gwerz le jeudi soir et groupes, chanteurs, danseurs se succèderont trois jours durant.

C'est également Klégereg que la Kerlenn Pondi a choisi pour organiser son concours de laridés gavottes.

Jeudi 7

– *Concert* (21 h), avec Gwerz.

– *Fest-noz* (minuit) avec B.F. 15, Ar re Yaouank, Le Meur-Le Blay, Le Lay-Troadec, Dastumerion *(salle omnisports)*.

Vendredi 8

– *Apéritif concert* (12 h) avec Laurent Jouin et les témoins de Jivaro.

– *Concerts et scène ouverte* (à partir de 14 h) avec Dibenn, Kejaj, Denez Prigent... *(Centre bourg)*.

– *Concerts* (21 h), Barzaz (Bretagne) et Sharon Shannon (Irl.).

– *Fest-noz* (minuit) avec Soneriez Du, Skolvan, Crépillon-Bigot, les frères Morvan, Féon-Léhart *(salle omnisports)*.

Samedi 9

– *Concours* de laridés gavottes de Pontivy, de 10 à 19 h.

– *Apéritif concert* (12 h), avec Laurent Jouin et les Témoins de Jivaro *(Centre bourg)*.

– *Jeux bretons* (14 h) *(stade)*.

– *Friko braz* (19 h).

– *Le fest-noz de Kleg* (à partir de 21 h) avec Bleizi Ruz, Pennou Skoulm, Storvan, Carré Manchot, Quéméner-Guilloux, Hervieux-Beauchamp, Trouzerion *(salle omnisports)*.



Barzaz (photo Claudine Simon)

Stages

Ar Falz

24e session d'études bretonnes, du lundi 31 août à 9 h, au samedi 5 septembre à 17 h : 8 cours de breton (4 h par jour) ; 6 ateliers bilingues (2 h par jour) ; animation en breton pour les enfants ; chants (1 h par jour) ; danses (1 h par jour) ; conférences, veillées, fest-noz.

Renseignements et inscriptions, Ar Falz/Skol Vreizh, 20 rue Kerscoff, 29600 Morlaix.

Adresse du centre : Centre de Moulin-Mer, 29460 Logonna-Daoulas.

Stage intensif de breton à l'Université de Rennes 2 Haute Bretagne Session 1992

Le "Crash-Course" de breton organisé par le Service de formation continue de l'Université de Rennes 2-Haute-Bretagne, se déroulera du **mardi 7 juillet à 14 h au lundi 13 juillet 1992 à 18 h.**

Les frais d'inscription peuvent être pris en charge par un employeur ou un organisme au titre de la Formation continue.

On rappelle que le participant au stage reçoit 8 heures d'enseignement par jour.

Le travail se fait par petits groupes homogènes, sous la direction d'enseignants entraînés à la méthode intensive d'acquisition des langues.

Tous les niveaux sont admis, depuis le débutant total jusqu'au niveau le plus avancé : la multiplicité des groupes de travail permet un enseignement totalement adapté. La méthode utilisée est la méthode directe, chaque groupe change toutes les heures d'enseignant et de type d'enseignement (pratique orale, grammaire, phonétique).

Le travail commencera le mardi 7 juillet à 14 h. Le stage est placé sous la direction pédagogique de Lukian Kergoat.

Pour s'informer et s'inscrire, s'adresser au Service de formation continue et d'éducation permanente, Université de Rennes 2-Haute-Bretagne, 6 avenue Gaston Berger, 35043 Rennes Cedex, tél. 99.33.51.93.

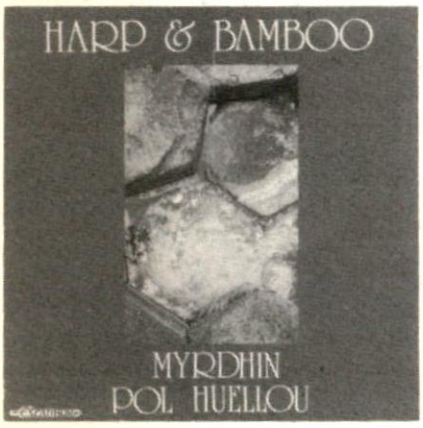
SELAOUIT



Rencontres...

"AVOIR 20 ANS DANS LES MENEZ" : Il y a 20 ans, les Diaouled lançaient leurs premières notes diaboliques.

La fête qui doit célébrer cet anniversaire sera belle et, si vous lisez ces lignes à temps, ne la manquez pas. Plus de douze heures de musiques et de danses, et surtout le retour – éphémère – du groupe Gwerz, qui se reconstitue pour l'occasion. Les retrouvailles auront lieu le vendredi 1er mai (à partir de 15 h). A Spézet, evel just.



MYRDHIN ET POL HUELLOU : "Harp and bamboo". (Escalibur, CD 841, Diffusion Breizh).

La rencontre est ancienne, Selaouit vous en a déjà touché deux mots (1) : Pol Huellou et Myrdhin se connaissent et, si je puis dire, se mélangent de longue date.

L'enregistrement qu'ils nous offrent aujourd'hui – après une première cassette, parue en 1988 est le fruit d'une réflexion longuement mûrie, d'un travail minutieux, d'une complicité sans faille.

A l'écoute, on sent qu'il y a osmose parfaite entre les deux musiciens.

La démarche, pourtant, n'est pas évidente a priori. Faire cohabiter deux mondes aussi lointains, aussi différents que la Celtie et le Japon, n'apparaît pas comme allant de soi. Le choix est original, insolite pour le moins. Mais le pari est gagné : cela fonctionne.

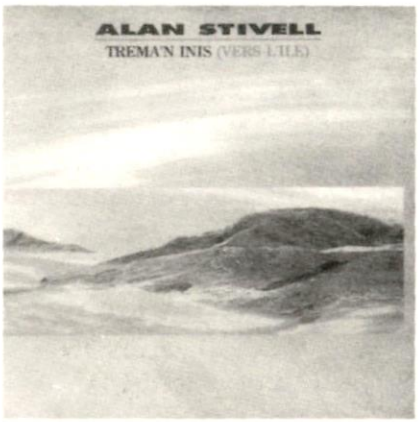
La harpe celtique, dont Rémy Chauvet, alias Myrdhin, joue depuis plus de 20 ans, et le shakuhachi (flûte japonaise en bambou) de Pol Huellou – "Harp and bamboo" – se mêlent et se soutiennent de belle façon pour nous proposer une musique aérienne, lumineuse, limpide. Une musique riche, mais prodigieusement sereine, paisible...

Écoutez-la le soir, en rentrant du boulot : la fatigue s'envolera, le stress disparaîtra, l'énervement s'évanouira. Aucun doute, ce disque devrait être remboursé par la Sécu...

Avec des titres comme "The trees they grow so high" (superbe !), "Distro Dahud", "The May Mornig Dew" ou "Country" (signé Keith Jarrett), Pol et Myrdhin vous enchanteront. En tout 49 minutes 40 d'une musique de paix et d'ouverture au monde. C'est bien agréable.

ALAN STIVELL : "Trema'n Inis" (Disques Dreyfus - 1 91 069.2).

Cette rencontre-là, c'est celle d'Alan Stivell avec quelques uns des meilleurs écrivains bretons : Gwernig, Maodez, Glandour, Per Denez, Yann Sohier, Yann Ber Piriou et surtout Paol Keineg.



Elle a eu lieu en 1976, et c'est une réédition en compact (et à prix d'ami) que nous proposent les éditions Dreyfus.

Un disque indispensable, ne serait-ce que pour la langue (16'05") et forte mise en musique "d'homme liges des talus en transe", le "best of" keineg.

TRISKELL-SERVAT : "L'Albatros fou" (Keltia Musique, KMCD 22).

La voix puissante de Servat. La fluidité des harpes de Pol et Hervé Queffeleant. De telles épousailles valent bien un cliché : c'est la rencontre du roc et de l'eau. De cette rencontre est né "L'Albatros fou".

"L'Albatros fou", ce fut d'abord un spectacle créé en 1990 à Landerneau (Kan al Loar) puis Quimper. C'est désormais un disque. Un disque d'une grande force et d'une grande beauté, voulu par Servat, qui souhaitait "depuis longtemps un son celtique pour porter ses chansons", voulu par Triskell qui cherchait "des paroles pour certaines de leurs musiques".

"L'Albatros Fou" c'est, en tout, douze titres. Pour la plupart, les textes sont signés Gilles Servat et les musiques sont composées par Pol et Hervé.



Il y a aussi "Enfants noirs", écrite par Alain Kervern, "For Jim Mc Gloughin", largement inspirée de "The Foggy Dew", le fameux chant révolutionnaire irlandais. Il y a "Eleanor", dont la musique est signée O' Carolan. Et puis il y a "Such a parcel of rogues", cette superbe chanson écossaise qu'a déjà chantée ici Patrick Ewen et dont je ne résiste pas au plaisir de livrer à votre réflexion ce morceau choisi :

"Mais haut et fort, jusqu'à ma dernière heure,

Je ferai cette déclaration

Nous sommes achetés et vendus pour l'or des Anglais

Quel tas de crapules dans une nation".

N'oublions pas, pour autant "Kemper", bel hommage à Quimper, "An Deiziou hapdout", "Où vont les baisers", "L'Albatros Fou" bien sûr et un détour par le Festival Interceltique, "Les Joues de Lorient", le tout – je pèse mes mots – superbe !

Dernière précision : Gilles Servat et An Triskell sont accompagnés, notamment, par Jacky Thomas, Bernard Quillien (Bleizi Ruz), Patrick Molard, Dan Ar Braz... Excusez du peu !

ROLAND BECKER : et son "Megalithic Orchestra" vont tourner sans discontinuer jusqu'au mois de novembre. Premières rencontres, le 1er mai à Spezet, le 5 juin à Pontivy, le 7 juin, de nouveau à Spezet, pour la Fête Internationale de la Langue bretonne. Les dates de juillet et août seront annoncées dans un prochain numéro.

Pierre MORVAN

(1) "Le Peuple Breton", novembre 1988.

Le mois prochain,
STROBINELL
et TRIO ERIK MARCHAND

Un Ar Men tonique !

Nous avions regretté quelques numéros tournés vers l'esthétisme. Le numéro 42 nous fait rentrer de plein fouet dans le patrimoine breton : le Kan ar Bobl, les menaces sur les peintures murales de Charles de Kergariou, à Roscoff, un courrier incisif :"La déroute du paysage rural". Une bonne présentation d'une paroisse nantaise aux XV[e]-XVIII[e] siècles. Enfin, l'utilisation, très ancienne, des vases acoustiques pour les églises est évoquée par Y.P. Castel. De petits vases, disposés avec soin, amélioraient l'acoustique. Attention à ne pas les oublier dans les restaurations (60 F, en kiosque).

Un article intéressant sur un "écomusée d'Alsace" soulève le problème des démontages de maisons traditionnelles et de leur transport. On se souvient du projet lamentable de "Ti-Polis" (Fougère) que nous avions dénoncé, pour sa malfaisance et non pour des raisons politiciennes. Réflexion et prudence...



Fête nationale de la langue bretonne (5-6-7 juin)

Nouveautés :

– déplacement (le samedi et le dimanche) de Carhaix à Spezed pour des raisons de commodité et d'espace afin : 1) d'orgniser des activités en plein air : matchs de football, activités enfants, VTT... 2) de mieux intégrer la fête dans le milieu (le bourg de Spezed sera bretonnisé avec mise en circulation d'une monnaie nationale bretonne dans tous les commerces, affichage en breton, décorations ; 3) d'attirer un public plus local ; 4) de garantir une meilleure acoustique.

– organisation d'un grand débat en breton : *"Quel tourisme pour la Bretagne ?"*, animé par un journaliste de RBO.

– un espace forum-stand plus important : plus de 70 associations, éditeurs, organisations culturelles et politiques...

– le grand retour d'Alan Stivell sur la scène bretonne après la sortie de son nouveau disque Mist of Avallon.

– du théâtre avec la troupe de Spezed...

Programme :

● Vendredi 5 à Carhaix, la chorale "Kanerien Sant Karantez" à l'église de Carhaix.

● Samedi 6 à Spezed, concert Alan Stivell et ses musiciens salle de la Crémaillère.

Fest-noz : Ar Re Yaouank, Strobinell. Thomas-Philippe, Hetet-Le Goff, Korr-Molard-Simon, Frères Morvan, Jakeza Le Lay-Nanda Troadeg, Kreiz-Bizouarn, Puillandre-Stervinou.

● Dimanche 7 à Spezed, concert : Roland Becker, Shannon, EV, Rêves de Gosse, Dibenn, Bagad Kemper, Klik ha Fars.

Fest-noz : Daouarn, Storvan, Robin-Lintanf, Ebrel-Gwilhous, Rouz-Join, Skreign-Lozac'h, Boulanger-Nolent, Marius-Morvan-Péron, Cadiou-Malrieux, Unvoas-Troadec-Ollivier...

60 stands d'associations et d'éditeurs, animation du bourg, matchs de foot, réunions cyclotouristes, randonnée pédestre...

Les poussins (1)

Le séjour aura lieu à An Oaled, à Tréglonou, du dimanche 26 juillet à 18 h, au dimanche 2 août à 12 h (par un repas en commun avec les familles). Ce stage est organisé à destination des jeunes de 5 à 6 ans, bretonnants. 1.100 F.

Musique

Le stage aura lieu à Landeleau, dans le cadre du vieux presbytère du XVI[e] siècle, entièrement rénové par une équipe de bénévoles autour de l'association Kan An Douar. Du dimanche 26 juillet à 18 h au dimanche 2 août à 12 h. Le séjour s'adresse aux enfants de 12-15 ans, bretonnants, ayant au moins des connaissances en musique. 1.100 F.

V.T.T.

Sur les routes du Trégor et hébergement sous tentes. Du dimanche 27 juillet à 18 h (rendez-vous devant la mairie de la Chapelle Neuve 22) au dimanche 2 août à 14 h (après pique-nique). Le séjour s'adresse aux enfants de 12-15 ans, bretonnants, désireux de faire du sport et de découvrir le Centre-Bretagne. 1.100 F ou 800 F (avec ou sans VTT)
(29870 Treglonou, tél. 98.04.07.04.)

Courrier

Militantes et militants : gare au cliché !

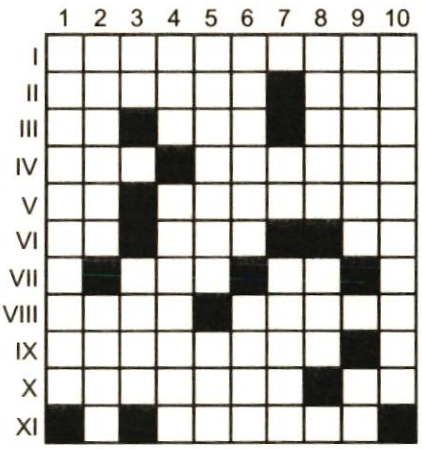
Je voudrais réagir au courrier du PB d'avril intitulé "Pour vous, Madame". Au-delà du cas personnel, il faut éviter les généralisations abusives et stéréotypées. Beaucoup d'adhérents parmi les plus actifs de l'UDB ont également un conjoint militant, souvent dans les domaines syndical, associatif et culturel. Le partage des tâches domestiques se fait et je peux vous citer des militants parmi les plus connus qui font les courses familiales le samedi après-midi et ont leurs journées de ménage et de cuisine. Pourquoi les femmes ne constituent-elles qu'un quart des adhérents de l'UDB ? Cela ne renvoie-t-il pas aux rapports entre les femmes et la politique, et singulièrement entre les Bretonnes et la politique ? Pour ma part, je pense que l'action collective hors du cadre familial est aussi un enrichissement pour la famille et évite un repli individualiste excessif.

Y.R.

Mots Croisés Bretagne-Celtie

ROBLÈME N° 41

(quelques mots sont en breton
Réf. : dictionnaires de R. Hémon et P.J. Hélias)



HORIZONTALEMENT : I. Il commandait les Trente. – 2. Tels les flots, ou les disciples du "gros blond" ; Lettres de Perros. – III. Épelé : rivière bretonne ; Souverain breton ; Lobineau ou Morice, par exemple. – IV. Irlandaise en colère ; Inversé : familier de St-Goustan. – V. Peut être dur ; Réside près de l'un de nos plus beaux châteaux. – VI. Au cœur de St-Méen ; Dans le désordre : lien ; Savant jésuite né à Rennes en 1661 (initiales). – VII. C'est long ; Auteur de l'"Ame bretonne" (initiales). – VIII. Ainsi se prénommait l'auteur des "Propos Rustiques" ; Ce qui reste du château de Largoët. — IX. Certains n'ont guère apprécié le port du sabot. – X. Peu engageants dans l'entourage du "gros blond" ; Adverbe. – XI. De droite à gauche : plus puissantes à marée basse.

VERTICALEMENT : 1. Un verbe encore en usage à l'époque de Noël du Fail. – 2. Ce que.voulut être Mme de Duras pour Chateaubriand ; Lettres de Corseul. – 3. Inversé : acquiescement phonétique ; Se montre parfois trop discret dans le ciel breton. – 4. Des gens bien agités ; Sur un arbrisseau très cultivé en Pays Nantais. – 5. Bénéficia des travaux du diable en Pays Guérandais ; Lettres de Kérien. – 6. État qui fut celui de nombre de saints bretons ; Comme un Breton ? – Auteur de "Souvenirs d'enfance et de jeunesse" (initiales) ; Marbeuf en fut le gourverneur. – 8. Impossible de ne pas récuser celui prôné par le "gros blond". ; On peut en récolter sur les pentes de Roc'h Trévézel. – 9. Un verbe qui n'est pour rien dans la naissance de la Laïta ; Offrande. – 10. Un mouvement illustré par le fils de Sophie Trébuchet.

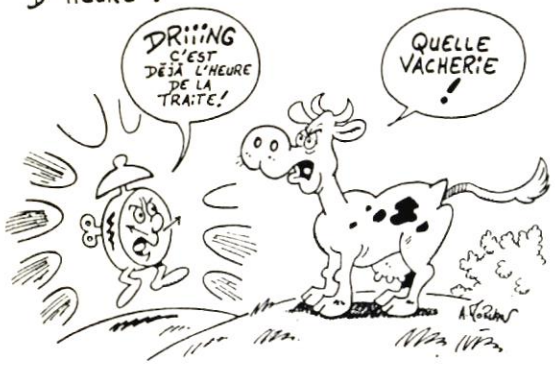
M. ERWAN

SOLUTION DU N° 40

Horizontalement : I. Brigitte. – II. Rumeur ; Ici. – III. Il ; At ; Oe. – IV. GN ; Emirats. – V. Narrateurs. – VI. OATR ; Ree. – VII. Gauloises. – VIII. Arz ; RSIS. – IX. NG ; NEEM (Méen) ; Ar. – X. Izel ; Orée. – XI. Iliz ; André.

Verticalement : 1. Brignogan. – 2. Ruina ; Argil. 3. IM (mil) ; Rouz ; ZI (Iz). – 4. Général ; Nez. – 5. IU (Ui) ; Matorel. – 6. Traîtrise. – 7. Tre ; Simon. 8. Ei ; Aurès ; R.D. (René Desfontaines). – 9. Cotres ; Aer. – 10. Liesse ; Grée.

LES VACHES N'AIMENT PAS LES CHANGEMENTS D'HEURE.



SOCIAL : DES AIDES À LA CONSTRUCTION.



SÉCHERESSE : LE RETOUR DE PLUIE.



LE NAUFRAGE DE LA CINQ.



OLIDA RACHETÉ.



LES CARENCES DE L'INSTRUCTION CIVIQUE.



TAPIE MINISTRE.



APRÈS LES ÉLECTIONS.



PRÉPARER L'AVENIR

Nous faisons appel à vous lecteurs et sympathisants du "Peuple Breton". Parce que nous avons pris des risques (nous ne pouvions "laisser tomber" cette élection régionale). Parce que nous avons été jusqu'aux limites de nos modestes, mais honnêtes moyens (nous sommes actuellement démunis !).

Pour maintenir nos possibilités de communication à un niveau acceptable, il faut que vous nous aidiez efficacement.

Vous pouvez le faire de trois manières (au moins) :

– Soit par un don, à la mesure de vos possibilités (que vous pourrez déduire de vos revenus déclarés à hauteur de 40 %, dans votre déclaration pour les impôts de 92) par chèque à l'ordre de J. Guégan, mandataire UDB, BP 203, 56102 Lorient Cedex ;

– Soit, pour éviter un effort brutal, par l'acceptation d'un prélèvement automatique mensuel (à un niveau que **vous choisissez**), que vous pourrez arrêter quand vous voudrez ! Écrivez pour cela à la même adresse ;

– Soit, si vous avez des fonds disponibles, en nous prêtant de l'argent pendant un, deux ou trois ans, cet argent vous étant rendu en cas d'urgence. Nous souhaitons en effet étaler notre effort, pour maintenir notre niveau de trésorerie (écrivez encore à la même adresse).

Un franc par jour !

L'UDB a connu des temps bien plus rudes ! Elle peut s'en sortir toute seule ! Mais si vous estimez que son combat mérite d'être maintenu ou d'être renforcé, aidez-la !

Notre objectif à court terme est modeste, trouver quelques centaines de personnes qui apportent **un franc par jour** en plus des moyens précédents !

C'est jouable. Aujourd'hui, ne restez pas sur la touche. Il y a urgence.

Pour l'UDB, Joël GUÉGAN

LISEZ "LE PROCÈS DU CENTRALISME"

Le débat que les médias ont escamoté

Pour la première fois depuis bien longtemps, nous est proposée une démarche systématique et ouverte. Après l'examen de la situation actuelle (une fausse décentralisation, trop de lieux de décision) viennent les propositions concrètes : hiérarchiser les niveaux de décision. La prééminence nécessaire de la "Région". Le regroupement des communes. La nécessité d'associer les citoyens. Quel découpage régional pour l'hexagone ? Un inventaire précis des pouvoirs à confier à la Région est établi, à partir de l'inventaire des besoins. L'ouverture des régions sur l'extérieur est aussi abordée.

Sur les aspects écologiques, le *PB* peut encore fournir le cahier n° 2 des "Cahiers du Peuple Breton" : "Bretagne verte, problèmes écologiques bretons" (voir également ci-contre). Une analyse et des propositions qui doivent aussi être connues.

Librairie du "Peuple Breton"

(expéditions par correspondance sous 48 heures)

- ❑ **Nouveauté :** "Le procès du centralisme", 37,90 F franco.
- ❑ "La Bretagne face à l'Europe et à l'Ile-de-France, 28,90 F franco.
- ❑ P. Romus, "L'Europe régionale", 87,50 F.
- ❑ "La Bretagne et les problèmes écologiques", 37,50 F franco.
- ❑ Atlas de Bretagne de Skol-Vreizh, 170 F franco (2e édition).
- ❑ "Nantes, St-Nazaire, la Bretagne et la mer, 97,60 F franco.
- ❑ F. Morvannou : "Le breton, jeunesse d'une vieille langue, 45 F franco (tout sur le breton, ou presque).
- ❑ "Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions", 20 F.
- ❑ F. Péru : "Bugel ar C'hoat", 40 F franco.
- ❑ "Madeleine" – Lettres du Salvador de Madeleine Lagadec, 52 F.

(Bon de commande à recopier)
(Cocher les livres choisis, règlement par chèque à joindre à l'ordre du : "Peuple Breton", BP 301, 22304 Lannion Cedex)